

Les douces invasions de Marie-Josée Croze

Cahier Arts+Spectacles, page C1



Un fromager agriculteur

Cahier Actuel, page B1

# Otage de la bureaucratie de l'Immigration

LAURA-JULIE PERREAULT

ANNA TCHERKASSKI, 10 ans, pleure tous les matins en regardant les enfants de son âge monter à bord d'un autobus jaune devant son immeuble. Prise en otage par le processus d'immigration que son père a enclenché il y a déjà quatre ans, la petite Russe-Israélienne n'a jamais été à l'école.

La Convention internationale des droits de l'enfant est pourtant claire sur la question. L'article 28 de ce document international, que le Canada a signé en 1989, oblige tous les pays signataires à offrir à tous les enfants un « enseignement primaire obligatoire et gratuit ».

Or, les lois existantes au Canada ne permettent pas à Anna Tcherkasski de poursuivre des études primaires. La petite et ses parents, qui habitent dans l'arrondissement de Saint-Laurent, attendent toujours de recevoir leurs documents de résidence permanente. De sorte qu'ils doivent se contenter d'un statut de visiteurs au Canada depuis leur arrivée, en 2000. Et autant au provincial qu'au fédéral, les lois prévoient que les enfants de visiteurs doivent payer pour leur enseignement primaire.

Les lois fédérales de l'immigration à ce sujet ont d'ailleurs fait l'objet de critiques de la part du Conseil canadien des réfugiés. La nouvelle loi sur l'immigration, présentée au début du mois par Denis Coderre, permet aux enfants d'immigrants illégaux d'aller gratuitement à l'école primaire, mais exclut les enfants de visiteurs. Ceux-ci ont un statut légal au Canada, mais n'ont pas le droit de travailler ou d'étudier.

« Un enfant, c'est un enfant »

« C'est choquant! Un enfant, c'est un enfant, que ses parents soient des réfugiés, des immigrants illégaux ou des visiteurs. Selon les lois actuelles, les enfants de visiteurs sont privés de leurs droits fondamentaux! » s'exclame Janet Dench, directrice du Conseil canadien des réfugiés. Elle rappelle que le Canada fait présentement l'objet d'une étude de la part du Comité des droits de l'enfant, organe qui supervise l'application de la Convention internationale onusienne.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Anna Tcherkasski, 10 ans, pleure tous les matins en regardant les enfants de son âge monter à bord d'un autobus scolaire devant l'immeuble qu'elle habite, avec sa famille, depuis l'an 2000, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Voir OTAGE en A2

# Hydro revient à la charge

## Deux nouvelles hausses de 3 % réclamées

HÉLÈNE BARIL

Déjà rabrouée une fois par la Régie de l'énergie, Hydro-Québec est revenue à la charge hier en réclamant de nouveau deux hausses de 3 % des tarifs d'électricité.

Cette fois, la société d'État ne demande plus à la Régie de se presser, mais elle veut pouvoir profiter de la première des deux hausses tout de suite après la décision de la Régie. L'autre hausse s'appliquerait peu de temps après, le 1<sup>er</sup> avril 2004 comme prévu.

Ceux qui ont combattu la première demande d'Hydro-Québec en sont restés stupéfaits. « Hydro voulait deux hausses de 3 % à six mois d'intervalle et là, elle demande les mêmes hausses à trois mois d'intervalle », s'est exclamé le porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Richard Fahy. Selon lui, la dernière requête d'Hydro-Québec est plus difficile à avaler que la première qui demandait à la Régie de l'énergie de se presser pour rendre une décision afin qu'une première hausse de 3 % s'applique à temps pour l'hiver, le 1<sup>er</sup> octobre.

La Régie de l'énergie a dit non à cette première demande d'Hydro-Québec, qui avait jusqu'à hier pour la reformuler. Dans le document déposé à la Régie, Hydro remet ça en réclamant une première hausse de 3 % qui s'appliquerait aussitôt après la décision de la Régie, et une autre hausse de 2,98 % au début de l'année tarifaire habituelle, soit le 1<sup>er</sup> avril.

Dans les faits, si la Régie accepte ce scénario, les deux hausses arriveraient l'une derrière l'autre, après cinq ans de gel des tarifs. Les audiences publiques pour étudier le bien-fondé de la hausse des tarifs d'électricité commenceront le 17 novembre pour se terminer le 5 décembre.

Voir HYDRO en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Sheila, si tu veux te sentir moins seule, va te présenter en Californie, tu pourras être la Beverly Hills Copps.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	D19	Monde	A13 à A15
Bridge	E6	Mots croisés	D19
Décès	E6, E7	Mot mystère	D19
Êtes-v. observateur	E3	Petites annonces	
Feuilleton	D19	- immobilier	E3, E4
Forum	A17 à A19	- marchandises	E4
Horaires spectacles	C6	- emplois	E4
Horaires télévision	C2	- automobile	E4 à E6
Horoscope	E5	- affaires	D2
Loteries	A8	Quoi faire	B6

MÉTÉO Voir page S16

Averses  
Maximum 17, minimum 10



6 21924 98765 1

# Le Cirque du Soleil pour les adieux de Chrétien

VINCENT MARISSAL et JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après 40 ans de haute voltige en politique, Jean Chrétien aura droit à la mi-novembre à une fête d'adieu mémorable qui comprendra notamment la participation du Cirque du Soleil.

Des libéraux fédéraux qui ont déjà travaillé comme proches conseillers du premier ministre ont repris du service au cours des derniers mois afin de souligner avec éclat le départ imminent de Jean Chrétien après 10 ans de pouvoir.

Le coût de cette fête, qui aura lieu le 13 novembre, le premier jour du congrès qui désignera officiellement le successeur de M. Chrétien à la tête du Parti libéral, est évalué à plus de 500 000 \$, selon des informations obtenues par *La Presse*.

Les principaux organisateurs sont Peter Donolo, qui a été directeur des communications du premier ministre de 1993 à 1999; Jean Carle, qui a été directeur des opérations de M. Chrétien de 1993 à 1998, et John Ray, qui a coprésidé les trois dernières campagnes électorales des libéraux.

La porte-parole du Cirque du Soleil, Renée-Claude Ménard, a confirmé qu'un groupe de libéraux fédéraux désirant souligner le départ du premier ministre en novembre a pris contact avec l'organisation de renommée internationale. Elle n'a toutefois pas voulu dévoiler le contenu du spectacle qui sera présenté à l'occasion de cette soirée qui aura lieu au Centre Air Canada où évoluent les Maple Leafs de Toronto. « On va attendre de connaître l'orientation créative entourant l'événement », a expliqué Mme Ménard en entrevue. Outre le spectacle du Cirque du Soleil, une longue vidéo retraçant la carrière politique de Jean Chrétien sera présentée durant la soirée.

Joint hier à Toronto, M. Donolo a refusé de confirmer que les organisateurs ont retenu les services du Cirque du Soleil pour la mi-novembre. « Nous allons dévoiler le programme de la soirée en temps et lieu », a commenté M. Donolo, qui est maintenant vice-président du Strategic Council.

Voir CIRQUE en A2

# Toujours aucune trace d'armes de destruction massive en Irak

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un rapport américain sur les armes de destruction massive en Irak attendu prochainement, le premier du genre depuis la fin de la guerre, ne contiendra pas de conclusion sur leur présence ou non dans ce pays, a annoncé hier la centrale de renseignement américaine (CIA).

Ce document de l'Iraq Survey Group (ISG), une équipe anglo-américaine de 1400 scientifiques, experts militaires et du renseignement, devrait être remis au début du mois d'octobre par David Kay. Cet ancien inspecteur en désarmement de l'ONU avait été nommé en juin « conseiller spécial à la CIA pour sa stratégie relative aux programmes d'armes de destruction massive irakiennes » (ADM).

M. Kay est « toujours en train de recevoir des informations sur le terrain et son rapport sera seulement le premier rapport intermédiaire », a déclaré hier dans un communiqué le porte-parole de la CIA, Bill Harlow. « Nous ne prévoyons pas qu'il présente des conclusions définitives ni qu'il exclue quoi que ce soit », a-t-il ajouté.

Voir ARMES en A2



OFFRE SPÉCIALE POUR LA RENTRÉE  
Lunettes complètes, Verres et monture **89\$**

Traitement résistant aux rayures inclus (une valeur de 40\$).

Verres simple vision. Offre d'une durée limitée. Voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF

OPTOMÉTRISTES  
www.greiche-scaff.com

Plan de protection  
Contre les bris, la perte ou le vol.  
voir détails en succursale

PARTOUT AU QUÉBEC

Examen de la vue  
Vaste choix de montures signées  
(514) 336-4444  
Sans frais 1 877 667-2020

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Des perles à boire

On le boit vert, noir, ou au lait, comme l'original. Au fond du verre, des bulles noires de la taille de petits pois donnent à la boisson une allure un peu douteuse pour le non-initié. Boisson fétiche des étudiants de Taïwan, où il a été lancé pendant les années 80, le thé aux perles – aussi appelé « thé aux bulles », « boba » ou « Bubble Tea » – est en train de conquérir le monde entier. Montréal n'échappe pas à la vague.

À lire demain dans le cahier Actuel

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



► Venez clavarder avec le conférencier Jean-Marc Chaput à 12 h 30  
[cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

► Consultez notre dossier sur la nouvelle saison de la LNH  
[cyberpresse.ca/lnh](http://cyberpresse.ca/lnh)

► Toutes les critiques des pièces de théâtre à l'affiche  
[cyberpresse.ca/theatre](http://cyberpresse.ca/theatre)

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION  
[redaction@lapresse.ca](mailto:redaction@lapresse.ca) (514) 285-7070

ABONNEMENT  
(514) 285-6911

[abonnement@lapresse.ca](mailto:abonnement@lapresse.ca) 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca) 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca) (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518  
Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé aux ateliers de La Presse, Itée, également sis à cette adresse.

## LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 309

À quatre chiffres : 2495

LOTO 6/49

03-05-19-43-45-47

Compl. : 12

Extra : 148429

## SUITES DE LA UNE

## CIRQUE

Suite de la page A1

Cela dit, M. Donolo a précisé que la soirée d'adieu donnera l'occasion aux libéraux de tout le pays d'exprimer leur gratitude envers le chef qui leur a permis de remporter trois élections de suite pour la première fois en 50 ans.

« C'est clair que c'est quelqu'un qui a consacré la majeure partie de sa vie au service de la population. Ses 10 dernières années comme premier ministre ont été une grande réussite pour le pays et pour le Parti libéral. Les libéraux veulent lui démontrer leur gratitude. Ce sera donc quelque chose de respectueux qui célèbre les succès de sa carrière et du gouvernement. Tous les libéraux sont fiers de son bilan », a commenté M. Donolo hier.

Les dirigeants actuels du Parti libéral, qui ont souvent été à couteaux tirés avec le premier ministre Chrétien, n'ont pas été invités à participer à l'organisation de cette fête d'adieu. De fait, le parti, qui traîne encore une dette globale de près de quatre millions après 10 ans de pouvoir, ne versera pas un sou pour l'événement, a confirmé hier le président du Parti libéral, Stephen LeDrew. « Je ne sais pas ce qu'ils préparent parce que nous n'avons pas été mis dans le coup. Il y a un an, j'ai reçu un coup de fil de Percy Downe (l'ancien chef de cabinet de M. Chrétien qui a



Photo PC ©

Jean Chrétien a répondu aux questions de l'opposition hier, aux Communes.

été nommé au Sénat en juillet) me disant qu'ils allaient s'occuper de la fête. Je leur ai dit tant mieux. Cela nous fera une chose de moins à organiser », a déclaré M. LeDrew, joint à Toronto.

Récemment, un quotidien de la Ville

reine a rapporté que des banques avaient refusé de contribuer au fonds mis sur pied pour payer la fête d'adieu à M. Chrétien. Durant l'été, des banques et d'autres entreprises ont été sollicitées pour verser chacune 25 000 \$ à cette fin, mais les dirigeants de certaines banques ont refusé en affirmant qu'il s'agissait là d'un geste d'hypocrisie compte tenu que le gouvernement Chrétien vient d'adopter une loi qui interdira aux entreprises de contribuer à la caisse des partis politiques.

Les partis politiques au pouvoir ont coutume de souligner en grand le départ d'un premier ministre. En 1993, le Parti conservateur avait organisé une fête en l'honneur de Brian Mulroney, qui avait mené ses troupes à la victoire en 1984 et 1988. M. Mulroney avait notamment reçu une paire d'abonnements à vie pour les matches du Canadien, dont les sièges sont situés juste derrière le banc des joueurs.

L'ancien premier ministre du Québec, René Lévesque, avait aussi été traité aux petits oignons quand il a quitté la politique en 1985, après avoir mené le Parti québécois au pouvoir en 1976 et en 1980. En effet, ses partisans lui avaient remis une carte de crédit sans limite pour qu'il puisse faire le tour du monde avec sa femme, Corinne Côté-Lévesque.

## HYDRO

Suite de la page A1

Compte tenu de l'importance des enjeux et du fait qu'il s'agit de la première fois que la Régie de l'énergie examine une requête tarifaire d'Hydro-Québec, une décision pourrait difficilement être rendue avant le mois de janvier. Ce qui ne laisserait que trois mois avant que l'autre hausse réclamée par Hydro s'ajoute à la facture d'électricité des Québécois.

Les hausses réclamées par Hydro-Québec signifient des revenus supplémentaires de 500 millions sur une base annuelle. Pour la société d'État, « ces hausses de tarifs sont nécessaires afin de refléter la réalité des coûts de l'électricité ». Selon son porte-parole, Marc Brian Chamberland, il vaut mieux agir maintenant et augmenter les tarifs progressivement plutôt que d'avoir à imposer d'un coup une très forte hausse.

Pour la porte-parole de l'Union des consommateurs, la hausse est déjà assez forte. Manon Lacharité ne croit pas que les hausses demandées reflètent la réalité des coûts de l'électricité. « C'est pour éliminer le déficit du distributeur et lui donner le rendement autorisé par la Régie », soutient-elle.

Hydro-Québec engrange des milliards de dollars de profits, mais sa division responsable du service à la clientèle québécoise, Hydro-Québec Distribution, est déficitaire. Dans la première phase de l'examen de la demande tarifaire d'Hydro-Québec, la Régie de l'énergie a autorisé l'élimination du déficit d'Hydro-Québec Distribution en lui accordant un taux de rendement de 9,4 %. Hydro peut toutefois mettre quelques années à atteindre ce rendement.

Manon Lacharité estime qu'Hydro-Québec ne comprend rien à la réalité que vivent ses clients à faibles revenus. « On veut créer un tarif modulé pour minimiser l'impact de la hausse auprès des clients à faible consommation, mais les moins nantis ont une plus grande consommation que les riches, parce qu'ils habitent des logements mal isolés et dépensent une fortune en chauffage », explique-t-elle.

## Plus que l'inflation

Tant le porte-parole des petites et moyennes entreprises que celle des consommateurs soulignent que les hausses de tarifs réclamées par Hydro sont supérieures à l'inflation. Le niveau d'inflation, tel que mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC), est en baisse au Canada. Il était de 2 % en août, son niveau le plus bas depuis le début de l'année.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et l'Union des consommateurs reprendront leurs arguments pour s'opposer à l'augmentation des tarifs d'électricité aux audiences publiques.

Le président de l'Association de l'industrie électrique, Jacques Marquis, participera lui aussi aux audiences de la Régie de l'énergie, mais ce sera pour appuyer Hydro-Québec. « Il est important qu'on reconnaisse que les tarifs d'électricité doivent s'aligner sur les prix du marché », a-t-il soutenu.

## ARMES

Suite de la page A1

« Il est prématuré pour quiconque de commencer à dire ce qu'il y a ou non dans ce rapport », a réagi aussitôt un haut responsable de l'administration Bush sous le couvert de l'anonymat.

Les rapports de David Kay sont très attendus par l'administration de George W. Bush, en porte-à-faux depuis la fin de la guerre en avril, car aucune arme de destruction massive — justification principale de l'invasion américano-britannique — n'a été trouvée.

Pour George W. Bush, il ne fait toujours aucun doute que l'Irak en avait. « Je pense qu'il les a cachées, qu'il les a dispersées. Il avait tellement l'habitude de tromper le monde civilisé qu'il va falloir du temps aux troupes pour les mettre au jour. Mais je crois fermement qu'il a eu des armes de destruction massive. Je sais qu'il les a utilisées une fois et je suis sûr qu'il avait des programmes lui permettant d'avoir une arme de destruction massive à sa disposition », a-t-il dit lundi à la chaîne de télévision Fox.

« Je suis patient. La vérité va finir par sortir. J'ai dit à David Kay de trouver la vérité et de revenir avec des informations obtenues à son rythme, qui soient des informations solides sur ce qu'il a trouvé », a ajouté le président américain.

En Grande-Bretagne, la BBC a interprété hier l'absence de conclusions du premier rapport de David Kay comme une preuve que l'Irak n'en avait pas.

Aucune trace de telles armes n'a été trouvée ni même la plus « infime » quantité de matériel nucléaire, biologique ou chimique, a affirmé la BBC citant une source anonyme au sein de l'administration Bush. Aucun vecteur ni laboratoire destiné à leur développement n'a été trouvé, selon la même source.

L'équipe a mis la main sur des échantillons d'uranium appauvri dans une cave au nord de Bagdad, mais elle n'a pas considéré cette découverte comme significative, car ils ont pu se trouver à cet endroit depuis la première guerre du Golfe (1991), a précisé la BBC.

Le rapport de l'ISG devrait également juger hautement improbable que des armes interdites aient été transférées et cachées avant la guerre dans des pays voisins comme la Syrie, selon le média britannique.

Il devrait faire état de programmes et de fichiers informatiques, de dossiers papier et de photographies montrant que l'ex-régime irakien prévoyait de créer une arme de destruction massive et avait été jusqu'à bâtir de fausses infrastructures pour entraver le travail des inspecteurs en désarmement de l'ONU.

Les anciens responsables de l'ONU en désarmement, Hans Blix et Rolf Ekeus, estiment quant à eux que l'Irak a probablement détruit son arsenal d'armes chimiques et biologiques après la guerre du Golfe de 1991. M. Ekeus a précisé lundi que la stratégie de l'Irak après 1991 avait été de maintenir sa capacité de produire de telles armes, sans toutefois en produire ni en stocker.

## OTAGE

Suite de la page A1

« La loi internationale devrait primer et il revient aux deux gouvernements de modifier leurs lois en fonction de la Convention et non pas aux parents de trouver une solution », explique M<sup>me</sup> Dench.

Dmitri Tcherkasski, père de la petite Anna, a pourtant fait des démarches pour que sa fille soit inscrite dans une école de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). « Les gens de la CSDM m'ont dit que je devais faire des démarches à l'extérieur du Canada pour qu'Anna puisse aller à l'école. Une fois qu'elle aurait le permis, je devrais déboursier 5000 \$ par an, en un seul versement », raconte M. Tcherkasski, en se tenant la tête. Ses économies et l'aide qu'il reçoit de parents pour survivre au Canada sans travailler ne lui permettent pas de déboursier une telle somme, témoigne-t-il.

Découragés, Dmitri Tcherkasski et sa femme, Tatiana Godounova, ont décidé d'instruire leur fille à la maison. Anna suit des cours privés de français à domicile. Elle va toutes les semaines à l'école du samedi de la communauté russe, où elle apprend sa langue maternelle. Elle prend aussi des cours de danse dans un centre sportif. « Le reste du temps, elle est sur Internet. Ça fait pitié », dit son père, exaspéré.

Au ministère de l'Éducation du Québec, on confirme que les parents devraient déboursier 4558 \$

par année pour que la fillette fréquente l'école publique et qu'elle devrait obtenir des autorisations du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) et de Citoyenneté et Immigration Canada. Si la famille veut obtenir une exemption de frais, la commission scolaire doit présenter une demande au ministre de l'Immigration, précise une note explicative fournie à La Presse. M. Tcherkasski affirme qu'une telle éventualité ne lui a jamais été offerte à la CSDM.

## Complications bureaucratiques

Les Tcherkasski espèrent de tout coeur que leur cauchemar se terminera lorsqu'ils recevront leurs documents d'immigration. Mais après trois ans d'attente, ils désespèrent.

Ils ne s'expliquent toujours pas pourquoi le processus, entamé en 1999 au Mexique, n'a pas encore abouti. Dmitri Tcherkasski a déjà passé avec succès son entrevue avec le MRCI, à Mexico, en janvier 2000, et a reçu un certificat de sélection du Québec qui prouve qu'il a les qualités requises pour immigrer au Québec.

Une fois cette étape terminée, Immigration Canada doit faire des vérifications de sécurité, d'authenticité des documents et de santé. Dans le cas de cette famille, la vérification des documents russes fournis par Dmitri Tcherkasski, concernant ses antécédents de travail et

d'études, a retardé tout le processus, avoue-t-on à Immigration Canada.

Susan Scarlett, chargée des relations de presse à Immigration Canada, convient que le délai d'attente de la famille n'est pas dans les normes. Selon elle, le couple Tcherkasski aurait dû faire sa demande dans un des pays où il a résidé, comme le recommande la marche à suivre des services d'immigration. « Quand les gens ne suivent pas la voie normale, le traitement du dossier est plus long que normal », a dit à La Presse M<sup>me</sup> Scarlett. Selon elle, le Canada a agi de manière humanitaire en n'obligeant pas les Tcherkasski à quitter le pays pour renouveler leur permis de séjour, ce qui a été fait à six reprises.

Dmitri Tcherkasski raconte que sa famille et lui sont venus s'installer tôt au Québec parce qu'ils refusaient de retourner en Israël, pays où ils ont immigré en 1995 après avoir liquidé leurs biens en Russie, où Anna est née. « C'est impossible de vivre avec un enfant dans un pays où il y a des explosions tout le temps ! » soupire le père de 31 ans qui est programmeur en informatique. « Nous sommes venus pour nous trouver une maison, pour dénicher une école pour Anna avant d'avoir nos papiers. Ça devait prendre six mois. Il semble maintenant que nous ne sommes pas les bienvenus au Canada ! » conclut-il.

©2003 VACHERON CONSTANTIN

VACHERON CONSTANTIN  
Manufacture Horlogère Genève.

Malte Grande Classique

Métiers d'Art  
Depuis 1755.

Célébrons 25 ans  
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
[www.chateaudivoire.com](http://www.chateaudivoire.com)

3165041A

## ACTUALITÉS

## La « réingénierie » des sexes

Québec revoit la mission du Conseil du statut de la femme dans une perspective d'égalité entre hommes et femmes

LOUISE LEDUC

**Le gouvernement Charest propose d'enterrer la hache de guerre entre les Québécois et les Québécoises. La mission, voire la raison d'être, du Conseil du statut de la femme est donc revue non plus dans une perspective de lutte entre les sexes, mais d'égalité entre les hommes et les femmes.**

Dans la foulée de la « réingénierie » envisagée par le gouvernement libéral, toutes sortes de rumeurs — dont certaines, très persistantes — se sont mises à circuler. Le Conseil du statut de la femme sera aboli l'année de ses 30 ans, a-t-on entendu. Non, il sera en fait fusionné avec le Secrétariat à la condition féminine, disait-on ailleurs. Autre hypothèse : tout disparaît et est remplacé par un « conseil de l'égalité » hommes-femmes.

Lorsque ce dernier scénario a été abordé en entrevue téléphonique hier, la responsa-

ble du dossier de la Condition féminine au gouvernement, la ministre Michelle Courchesne, a répondu : « J'y réfléchis, mais je ne peux aujourd'hui vous faire d'affirmation dans ce sens. En fait, en ce moment, je me penche et je m'informe sur des expériences étrangères, en France, en Suède et dans d'autres pays. »

Or, le Conseil de l'Europe compte une commission de l'égalité des chances, et la Suède, comme les Pays-Bas donnent aussi dans des structures axées sur l'égalité plutôt que sur la défense exclusive des droits des femmes.

« Les hommes font partie du problème, ils doivent donc aussi faire partie de la solution ! » lance à son tour en entrevue la présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lavallée.

**Compagnons de route**

Tout en préservant ses acquis pour mettre fin aux injustices toujours en cours, le mouvement des femmes est prêt à inclure aussi les hommes, croit M<sup>me</sup> Lavallée. À preuve,

fait-elle remarquer, « à ses 30 ans, le Conseil du statut de la femme a rendu hommage aux compagnons de route des femmes », à tous ceux qui se sont battus aux côtés des féministes. « C'est le signe que le mouvement des femmes est suffisamment fort pour reconnaître que des hommes partagent nos idéaux d'égalité. »

L'heure est à la modernisation du discours, poursuit M<sup>me</sup> Lavallée. « Les jeunes femmes se montrent très reconnaissantes des luttes de leurs mères et de leurs grands-mères, mais nous disent : *Nos conjoints sont différents des vôtres et on ne peut pas faire les mêmes luttes, même si ça progresse lentement. C'est un signe de maturité que de tendre la main.* »

Quantité de dossiers, comme la conciliation travail-famille, touchent de toute manière aussi bien les hommes que les femmes, fait remarquer M<sup>me</sup> Lavallée.

**Décrochage des garçons**

Est-ce à dire que le futur organisme qui agira comme chien de garde des droits des femmes — ou de l'égalité avec les hom-

mes — pourrait se pencher sur l'inquiétant décrochage scolaire des garçons ? Pourquoi pas ? demande M<sup>me</sup> Lavallée. « Il faut parler de nos enfants, et en tant que mère, je n'ai pas envie que mes garçons décrochent. (...) On ne veut pas pour nos filles des garçons qui soient dans la cave alors qu'elles seraient au sommet de leur carrière. »

La ministre Courchesne jure en tout cas de son côté que le remue-ménage en cours n'est pas mené pour réaliser des économies, mais pour actualiser l'approche. Quant à la possibilité que soient fusionnés en une même entité le Conseil du statut de la femme — réputé pour ses études et ses avis — et le Secrétariat à la condition féminine — plus « politique » et plus près du pouvoir —, M<sup>me</sup> Courchesne n'a pas voulu souffler mot. « Ça, je ne commenterai pas. »

L'objectif de M<sup>me</sup> Courchesne est en tout cas d'être rassembleuse, « rassembleuse de toutes les femmes, mais aussi de l'autre moitié qui constitue la société » — les hommes, quoi — « tout en étant très vigilante quant à nos fragilités ».

## Méfiance extrême chez les groupes de femmes

LOUISE LEDUC

LE MOUVEMENT des femmes accueille avec extrême méfiance la « réingénierie » libérale en cours et redoute la mise à mal du Conseil du statut de la femme.

« Le Québec a toujours été à l'avant-garde dans la défense des droits des femmes et il faut absolument maintenir un organisme officiel au sein de l'appareil gouvernemental qui travaille en ce sens, insiste Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec. Il ne faut pas reculer là-dessus. »

Le mandat du Conseil du statut de la femme peut être revu, mais il doit demeurer entier et fort. « En tout cas, si jamais il se fondait dans le ministère des Relations avec les citoyens, je serais extrêmement déçue, poursuit M<sup>me</sup> Asselin. (...) Il y a peut-être égalité en droit entre les hommes et les femmes, mais dans les faits, on est loin du compte : les hommes et les femmes sont loin de pouvoir compter sur des revenus comparables, l'équité salariale n'est toujours pas gagnée, et toute cette violence à l'égard des femmes... »

**Agressions sexuelles**

Carole Tremblay, porte-parole du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, se dit très inquiète. « Le fait que le premier ministre Charest ait aboli le ministère de la Condition féminine pour n'en faire plus qu'un simple dossier n'augure rien de bon, croit M<sup>me</sup> Tremblay. Le Conseil du statut de la femme est très important pour nous, de par l'influence qu'il peut exercer sur les politiques et les lois affectant les femmes. En cette année où est revue la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels — qui touche les femmes au premier plan — ses études et avis seront particulièrement pertinents. »

**Une sentinelle**

Peu importe que l'on rebaptise le Conseil du statut de la femme, qu'on le nomme le Conseil de l'égalité ou autre chose, estime de son côté Louise Riendeau, conseillère politique au Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Ce qui compte, selon M<sup>me</sup> Riendeau, c'est qu'un organisme gouvernemental recon- « continue de nous servir de sentinelle ». « À Ottawa, dit-elle, la disparition du Comité consultatif sur la situation des femmes a fait mal. Et aujourd'hui, même si le gouvernement fédéral compte un ministre de la Condition féminine, l'absence d'un filtre apte à étudier les projets de loi et leur impact sur les femmes est lourdement ressenti. »

## La santé du pape décline

Les vaticanistes dissèquent ses problèmes intestinaux, l'évolution de son Parkinson et sa récente difficulté à bouger le bras gauche

MATHIEU PERREAULT

À MOINS D'UN mois du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa papauté, Jean-Paul II multiplie les signes de faiblesse et de vieillesse. Mardi, il a annulé son audience hebdomadaire au Vatican. Et voilà 10 jours, il a eu toutes les misères du monde à suivre le rythme de son 102<sup>e</sup> voyage international, en Slovaquie.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher une nouvelle avalanche d'articles sur la santé du pape. Les vaticanistes dissèquent ses problèmes intestinaux de mardi, l'évolution de son Parkinson — un changement de médication l'aurait notamment affaibli — et sa récente difficulté à bouger le bras gauche.

« C'est la première fois depuis mon arrivée, en 2000, que Jean-Paul II manque une audience du mardi », note Wilfrid-Guy Licari, l'ambassadeur du Canada près le Saint-Siège, joint à son domicile près de la porte Saint-Sébastien, à Rome. « Ce n'est pas une maladie trop sérieuse, mais il est globalement plus faible ces jours-ci. Il est moins mobile, ne se tient plus debout, et a de la difficulté à bouger le bras gauche. Lors de la visite du premier ministre Charest, début août, il était plus en forme. »

Juste avant le voyage en Slovaquie, un vaticaniste américain, John Allen, du *National Catholic Reporter*, a révélé que les médecins de Jean-Paul II étaient en train de changer le dosage de sa médication contre la maladie de Parkinson. Pour cette raison, ils avaient dû réduire le dosage pour quelques jours. M. Allen dévoilait aussi que le pape faisait les 30 km entre Castel Gandolfo, sa résidence d'été, et le Vatican en voiture, plutôt qu'en hélicoptère, parce que les changements de véhicules sont trop pénibles. « En Slovaquie, l'horaire a accumulé les retards parce que les transferts entre les voitures, les avions régionaux et les hélicoptères étaient lents et douloureux », a précisé M. Allen, en entrevue téléphonique.

Le pape a aussi tiré plus qu'à l'ordinaire son séjour à Castel Gandolfo, selon M. Licari. « La canicule qui a frappé Rome cet été n'a certainement pas aidé sa santé », a dit l'ambassadeur.

**Deux heures d'avion**

Selon M. Allen, la bureaucratie du Vatican ne semble pas s'inquiéter outre mesure des problèmes de santé de Jean-Paul II. « Je ne crois pas qu'il soit sur le point de mourir, dit-il. Mais il est clair que nous voyons une détérioration de son état. Je constate que ses prochains voyages, en Suisse, en Pologne et en France, sont à moins de deux heures d'avion de Rome. Il est loin d'être certain qu'il ira au Mexique dans un an, pour un congrès eucharistique. Cela étant dit, le pape a toujours un mauvais première journée dans ses voyages. Son élocution s'est améliorée de jour en jour en Slovaquie, et il a même terminé son sermon en sept langues le dernier jour. »



Jean-Paul II a annulé son audience hebdomadaire au Vatican cette semaine. Ce garde suisse a donc monté la garde auprès d'un fauteuil vide.

L'ambassadeur Licari note qu'aucune rencontre avec le pape n'est prévue pour les chefs d'État qui assisteront au 25<sup>e</sup> anniversaire, à la mi-octobre. L'an dernier, le pape a dépassé Hadrien I et Pie VI au palmarès des papautés les plus

longues. Il est actuellement en quatrième place, seulement cinq mois derrière Léon XIII. Les deux premières places sont occupées par Pie IX et saint Pierre.

Les autorités du Vatican considèrent que la fragilité du pape ren-

force son appel au sacrifice, selon M. Allen. « Mais une question se pose maintenant : où est la limite entre le sacrifice admirable et une situation gênante, voire pathétique ? »

Photo AP

## Superprocès: Bellemare parle d'un « exploit »

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le ministre de la Justice, Marc Bellemare, pense que le résultat du mégaproces des motards représente un « exploit » puisque la Couronne a réussi « à mettre à l'ombre neuf criminels dangereux pour une période de temps appréciable ».

Visiblement satisfait de la tournure des événements, le ministre libéral pense qu'il faut être « fier » du résultat obtenu à la suite de près d'un an de délibérations. « On a réussi à démanteler une des organisations criminelles les plus puissantes au Canada », souligne-t-il.

Les mégaproces, a affirmé le procureur général hier à Québec, représentent une expérience « risquée et perfectible », mais il répète qu'ils sont là pour rester. Les coupables purgeront des peines « appropriées », selon lui, de 15 et 10 ans même s'ils seront admissibles à une libération conditionnelle après sept ans et demi et cinq ans. À ce propos, le ministre Bellemare souligne que la Commission fédérale devra tenir compte, selon lui, de la gravité des crimes commis. Les coupables, ajoute-t-il, « auront le fardeau de démontrer qu'ils peuvent être libérés conditionnellement et contribuer à leur réhabilitation ».

### « Mes responsabilités »

Interrogé par les journalistes pour savoir s'il était intervenu dans le procès, le ministre de la Justice a soutenu avoir tout simplement assumé ses responsabilités.

« C'est un procès important. Il y a un procureur général au Québec qui doit prendre ses responsabilités, qui doit participer à l'état des discussions. Le procureur général a participé à l'état des discussions. C'est tout à fait normal que je prenne mes responsabilités. C'est ce que j'ai fait. Toute l'équipe a bien fait son travail », a conclu M. Bellemare.

Le juge Réjean Paul a mis fin au procès des 12 Hells Angels mardi en condamnant neuf d'entre eux à des peines réduites de 15 et 10 ans de pénitencier. Ils avaient plaidé coupable il y a 10 jours à des accusations de complot pour meurtre, gangstérisme et trafic de stupéfiants. Trois autres motards devront avoir un nouveau procès pour meurtre.

Devant l'avortement d'un superprocès similaire récemment en Alberta, le ministre Bellemare pense que ses substituts ont obtenu le meilleur résultat possible dans les circonstances. Le ministre de la Justice compte toutefois discuter avec ses homologues fédéral, Martin Cauchon, et provinciaux dès la fin de la semaine des améliorations dont les superprocès contre les groupes criminels pourraient profiter. « C'est une formule perfectible. Nous avons des suggestions à présenter. L'important c'est que ça puisse réussir sans problèmes de procédure dans le cadre de ces mégaproces », croit-il.

## Un homme arrêté pour avoir menacé Jean Charest

Presse Canadienne

QUÉBEC — Un Gaspésien de 28 ans a été accusé hier d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit du premier ministre, Jean Charest, vendredi dernier à son bureau de Montréal.

Yves Gauthier a été arrêté dans un motel de Chandler après qu'il eut expédié un courriel au bureau du premier ministre dans lequel il menaçait d'attenter à la vie de Jean Charest.

Au cours d'une perquisition, les policiers ont retrouvé dans sa chambre une imitation d'arme de poing, ainsi que des stupéfiants.

Yves Gauthier a comparu hier, au palais de justice de Percé, sous des accusations de menaces de mort. Il sera de retour devant la justice demain.

## MÉDICAMENTS D'EXCEPTION

# Les pompes pour asthmatiques ne sont qu'un premier pas

PASCALE BRETON

QUÉBEC — L'inscription de Symbicort et d'Advair, deux pompes pour les asthmatiques, sur la liste des médicaments d'exception n'est qu'un premier pas vers la politique du médicament que le gouvernement Charest veut implanter.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a confirmé hier que dans l'optique « d'une utilisation optimale et correcte » des médicaments, d'autres pourraient éventuellement être plus difficiles à se faire prescrire. « La première chose dans la politique du médicament, c'est de s'assurer que les médicaments sont utilisés de façon appropriée. En voici un exemple, c'est le premier et il y en aura probablement d'autres », a déclaré le ministre Couillard en ajoutant que cette recherche d'une meilleure utilisation du médicament est la « pierre angulaire » de la future politique.

La Presse a révélé hier qu'à la suite d'un avis du Conseil du médicament, les médecins devront doré-

navant obtenir le feu vert de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) avant de prescrire aux asthmatiques Symbicort et Advair, deux pompes qui contiennent à la fois de la cortisone par inhalation et un dilateur des bronches qui agit sur une longue période. Ces deux médicaments réunis permettent aux asthmatiques chroniques de mieux maîtriser leur maladie qu'en utilisant par exemple un médicament de dépannage comme le Ventolin qui ne soulage que momentanément.

### Onze millions

Ces deux pompes sont cependant fort coûteuses. Seulement au cours des quatre derniers mois, la RAMQ a ainsi dû rembourser un montant de 11 millions. Même s'il y a des économies évidentes à faire en restreignant le nombre de prescriptions, le ministre de la Santé s'est défendu hier d'en faire son principal objectif dans un contexte de restrictions budgétaires.

« La considération première n'est pas la considération budgétaire », a

indiqué M. Couillard. Québec veut plutôt s'assurer que le médecin ne prescrit pas à son patient le Symbicort ou Advair dès la première visite ou la première toux. « C'est un peu comme si vous veniez me voir pour un mal de tête et que je vous donnais de la morphine au lieu de l'aspirine », a lancé le ministre.

À compter du 1<sup>er</sup> octobre, toute prescription d'une de ces pompes devra donc être justifiée à la RAMQ, sauf dans le cas des quelque 31 000 personnes qui utilisaient déjà ces médicaments au cours des trois derniers mois.

La décision de Québec suscite certaines inquiétudes dans le milieu, d'autant plus que pour le patient, les avantages sont nombreux à utiliser une pompe dite « combinée ». « En général, c'est 15 % moins cher d'utiliser les deux médicaments dans une même pompe », souligne le pneumologue John Laughrea, ajoutant qu'il y a aussi moins de risque que le patient oublie de prendre l'une ou l'autre de ses pompes, réduisant ainsi leur efficacité. La décision du

gouvernement ne tient également pas compte des personnes qui ont reçu des échantillons de Symbicort ou d'Advair. Comme elles n'ont pas eu à acheter le médicament au cours des derniers mois, la RAMQ ne possède pas la preuve qu'elles l'utilisent, ce qui compliquera le processus. Il s'agit toutefois d'une arme à double tranchant. Devant l'efficacité reconnue de la formule combinée et le souci de prescrire le meilleur, des médecins ont pu prescrire trop rapidement le médicament à leurs patients, a reconnu le pneumologue.

Ces premières balises venant de Québec sont par ailleurs l'occasion de tenir un plus grand débat, a déclaré le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Jean-Yves Julien. Peu importe le coût d'un médicament, son utilisation doit être revue. « C'est seulement en questionnant les coûts du médicament et l'organisation des services qu'on va finir par trouver des meilleures voies de contrôle pour une utilisation optimale du médicament. »

## INSTANTANÉMENT RECONNU. LARGEMENT ACCEPTÉ. BIEN DE CHEZ NOUS.



[ Au 18<sup>e</sup> siècle, ce jeton d'échange en argent valait 10 fourrures de castor.\* ]

### « JE ME SOUVIENS... »



[ Au début du 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs banques et marchands ont commencé à émettre des jetons en cuivre pour répondre aux besoins de petite monnaie, comme les Brasseries Molson, avec cette pièce de Un Sou, équivalent à la moitié d'un cent.\* ]

Notre créativité a toujours été légendaire, même dans nos moyens d'échanger nos produits et services. Au 18<sup>e</sup> siècle, la création inusitée du pendentif en argent à motif de peau de castor nous a permis de faciliter le commerce à la grandeur du pays.



[ Revirement de fortune au 18<sup>e</sup> siècle : une pénurie de pièces en Nouvelle-France nous amène à utiliser les cartes de jeux comme moyen d'échange.\* ]

Mais c'est sans doute au 20<sup>e</sup> siècle que le domaine des transactions commerciales a connu son essor le plus fulgurant, avec l'arrivée des services Interac. Lancé en 1984, le réseau Interac relie aujourd'hui plus de cent entreprises membres, 360 000 détaillants et près de 19 millions de Canadiens, en offrant l'accès à de l'argent comptant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service de retrait en mode partagé Interac nous permet d'effectuer des retraits en espèces de nos comptes personnels à n'importe lequel des 40 000 guichets automatiques du pays et ce, instantanément. Et le Paiement direct Interac nous permet d'accéder directement à nos fonds pour payer nos achats chez les principaux fournisseurs de produits et services, du

dépanneur au café du coin, en passant par les taxis et les cinémas. Et pourquoi pas une visite chez le dentiste ? Autrement dit, notre vie est beaucoup plus simple aujourd'hui.

Ces deux services Interac dépendent d'un réseau électronique hautement sophistiqué. Une mise à jour continue, à l'aide des technologies les plus avancées, permet au système d'assurer une grande fiabilité malgré la croissance importante du volume transactionnel, et d'offrir un maximum de sécurité dans les moyens d'accéder à notre argent liquide et d'acquitter nos achats.

Au cours des dernières décennies, les Canadiens ont non seulement profité de nos services mais les ont intégrés dans la vie de tous les jours, d'un bout à l'autre du pays. En fait, le Paiement direct Interac est devenu si populaire qu'il a surpassé l'argent comptant comme mode de paiement préféré. C'est facile de comprendre pourquoi : commodité, liberté, meilleure gestion du temps et de l'argent. Fidèles à nos origines et face à ces nouveaux défis, nous gardons un esprit résolument novateur.



Lisez la suite de l'histoire sur [www.interac.org](http://www.interac.org)

| COURSE À LA DIRECTION DU PLC |

# Le comité exécutif du parti pourrait inviter Sheila Copps à abandonner

GILLES TOUPIN

**OTTAWA — Le comité exécutif du Parti libéral du Canada examine la possibilité de demander à la candidate Sheila Copps de se retirer de la course à la direction avant le prochain congrès national de la mi-novembre afin de transformer celui-ci en un vaste atelier consacré à mise au point des grandes politiques du parti.**

Devant le constat de la victoire décisive du candidat Paul Martin, en fin de semaine dernière, dans la course aux délégués, l'un des membres du comité exécutif et président du caucus libéral, le député de Hamilton-Ouest, Stan Keyes, a en effet accru la pression sur M<sup>me</sup> Copps hier en affirmant aux journalistes que celle-ci devrait prendre la seule décision qui s'impose et se retirer de la course.

M<sup>me</sup> Copps a reçu moins de 10 % du vote des délégués alors que M. Martin raffait 90 %, ce qui lui assure la victoire au moment du vote pour choisir le chef du parti en novembre.

Stan Keyes a révélé que le comité exécutif du parti discuterait en fin de semaine d'un autre format pour le congrès de novembre. S'il y a un accord, le président du parti, Stephen LeDrew, devra téléphoner à la ministre du Patrimoine et lui demander de se retirer.

« Il y a de bonnes chances qu'elle accepte », a ajouté M. Keyes, malgré la volonté catégorique exprimée lundi par la candidate de demeurer dans la course jusqu'à la fin pour que ses vues — plus à gauche que celles de Paul Martin — soient entendues par les Canadiens.

Hier, Joseph Thornley, l'organisateur de Sheila Copps, a dit que c'était un faux

débat. « Certes, a-t-il expliqué à *La Presse*, il n'y a plus de course pour le leader, mais il y a 427 délégués au congrès qui ont été élus pour voter pour Sheila Copps. Selon les règles du parti, le chef est élu par les délégués au congrès. Il n'y a pas de si... ni de mais... sur cette question. Alors, même si elle le voulait, Sheila Copps ne pourrait pas empêcher le vote. »

Le député John Cannis s'est d'ailleurs dit en accord avec M<sup>me</sup> Copps sur ce point. « Si elle s'est rendue aussi loin, elle devrait avoir la chance de monter sur l'estrade et, encore une fois, de faire passer son message aux gens. »

Un député ontarien, Janko Peric, y est allé pour sa part plus rudement envers la députée de Hamilton-Est. « Si j'étais à sa place, je laisserais tomber, a-t-il confié. Les membres, de partout au pays, ont fait part de leur choix et leur message à M<sup>me</sup> Copps est de renoncer, de ne pas retarder le processus, de ne pas obliger à dépenser l'argent des contribuables. Elle doit permettre une succession plus rapide. » M. Keyes a aussi estimé qu'il en coûtera des milliers de dollars pour aller jusqu'au bout de la course à la direction alors que cet argent pourrait être mieux utilisé en transformant le congrès en une importante discussion sur les orientations politiques du parti.

« Parce que le vote est obligatoire, a encore commenté Joseph Thornley, Sheila Copps ne coûtera pas un seul cent aux contribuables et au parti. Le congrès doit avoir lieu. »

Le député Dan McTeague a affirmé,

pour sa part, que M<sup>me</sup> Copps comprenait très bien le résultat du scrutin du week-end dernier, mais qu'il appartenait à elle seule de prendre la décision de se retirer.

« Je crois que ceux qui ont participé au vote, a aussi déclaré la députée montréalaise Marlene Jennings, souhaitent voir le congrès se transformer en quelque chose tourné davantage du côté des politiques du parti, étant donné que le résultat de la course est déjà décidé. » M<sup>me</sup> Jennings a ajouté qu'elle ne savait pas du tout pourquoi Sheila Copps s'accrochait ainsi. « Demandez-lui ! » a-t-elle lancé.

John Godfrey, député de Don Valley, en Ontario, estime de son côté que le congrès devrait servir aussi à réfléchir sur ce que sera l'avenir pour le gouvernement du Canada. Il suggère que des personnalités et des penseurs soient invités pour s'exprimer sur des sujets aussi importants que le système de taxation ou la présence de l'islam sur le terrain politique international. « Je crois, par ailleurs, que M<sup>me</sup> Copps a gagné le droit de faire son discours et de participer au scrutin à titre de candidate. »

D'autres députés, telle Albina Guarnieri, de l'Ontario, voient dans la décision de M<sup>me</sup> Copps de poursuivre la lutte, une tactique délibérée pour retarder la transition et la passation des pouvoirs, de quoi en somme laisser respirer Jean Chrétien.

Joseph Thornley condamne cette attitude et affirme que M<sup>me</sup> Copps « est tout à fait disposée à discuter d'une modification de la formule pour le congrès », mais dans le respect des règlements du parti et de la tenue du scrutin.

« Les membres, de partout au pays, ont fait part de leur choix et leur message à M<sup>me</sup> Copps est de renoncer. »

| DÉPORTATION DES ACADIENS |

# La Couronne demande à Ottawa de décider si elle doit ou non reconnaître ses torts

Presse Canadienne

**OTTAWA —** Invitée par la Société nationale des Acadiens (SNA) à reconnaître les torts causés par la Déportation, la Couronne britannique a renvoyé la balle dans le camp du gouvernement fédéral qui pèse maintenant la délicate question.

Dans une lettre en réponse à la demande de la SNA, le secrétaire particulier adjoint de la reine, Stuart Shilson, indique que Sa Majesté « doit être conseillée par ses ministres canadiens ». La missive en main, le président de la SNA, Euclide Chiasson, a relayé le dossier au ministre Stéphane Dion en août dernier.

Depuis, le dossier a fait un bout de chemin et il ferait l'objet d'une réflexion au sein des membres du cabinet de Jean Chrétien. Et selon M. Chiasson, les Acadiens seraient plus proches que jamais d'obtenir la reconnaissance historique qu'ils recherchent.

« Il s'agit tout simplement d'une volonté politique. On pense qu'elle est là maintenant, du moins c'est ce qu'on nous laisse entendre », a-t-il expliqué lors d'une entrevue téléphonique, mercredi. « On va, d'après nous, obtenir gain de cause après 250 ans », a-t-il ajouté.

C'est également l'impression du député du Bloc québécois, Stéphane Bergeron, qui s'appuie sur une certaine ouverture du gouvernement lors du débat suscitée par sa motion sur le sujet, vendredi dernier. La motion reprend, en quelque sorte, la demande de la SNA.

Prenant la parole au nom du gouvernement, Carole-Marie Allard, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine, a exprimé des réserves envers le texte soumis.

Par contre, elle a mentionné que « si le gouvernement du Canada doit poser un geste, il faudrait que ce geste vienne du cabinet fédéral. C'est ce gouvernement qui pourrait alors s'adresser au chef d'État, la reine Élisabeth II (...) pour lui demander de prendre les mesures jugées pertinentes ». En l'absence des ministres Sheila Copps et Stéphane Dion, hier, M<sup>me</sup> Allard a refusé de commenter sur le sujet.

De l'avis du député Bergeron, cette petite phrase prononcée aux Communes est la preuve que le fédéral s'apprête à bouger. D'autant plus, ajoute-t-il, que la motion sera soumise au vote dans environ un mois.

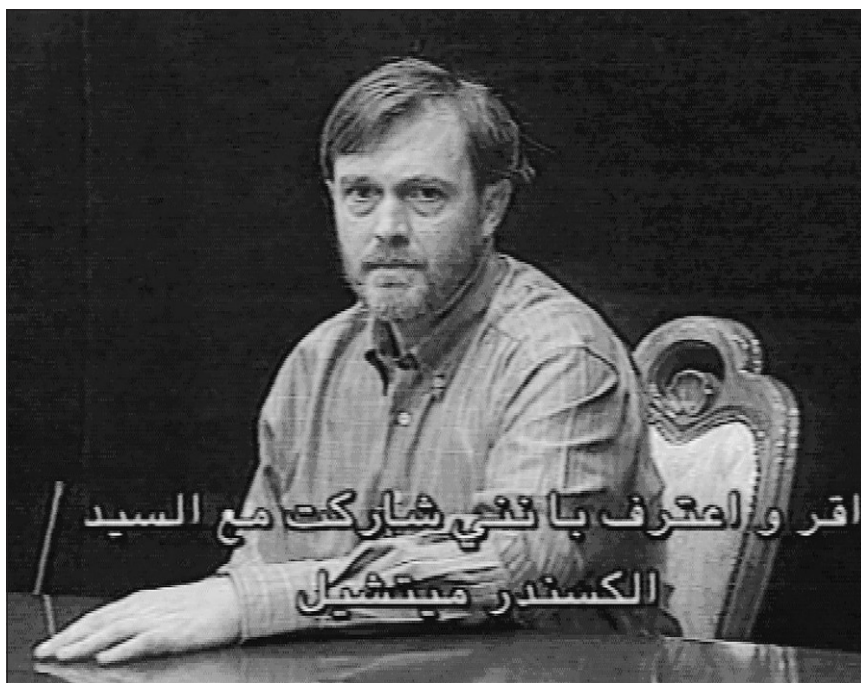


Photo REUTERS

**William Sampson aurait été torturé durant son séjour dans une prison saoudienne, mais les autorités du pays refusent de tenir une enquête à ce sujet.**

| AFFAIRE WILLIAM SAMPSON |

## L'Alliance canadienne accuse Bill Graham de mollesse

GILLES TOUPIN

**OTTAWA —** L'opposition officielle est furieuse contre le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, à qui elle reproche de s'être écrasé devant l'Arabie Saoudite, qui a rejeté sa demande d'une enquête publique pour déterminer si William Sampson, comme ce dernier l'affirme, a bel et bien été torturé lorsqu'il y fut emprisonné.

M. Sampson est ce Canadien qui a été emprisonné pendant 31 mois après que les Saoudiens l'eurent accusé d'avoir participé à un attentat à la bombe à Riyad. M. Sampson a été reconnu coupable et gracié, mais il a affirmé avoir été maintes fois torturé pendant son incarcération.

En effet, dans une note diplomatique rendue publique mardi, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite au Canada, Mohammed Al Hussaini, affirme que la loi saoudienne interdit de mener le genre d'enquête réclamée par le ministre Graham. Cependant, ajoute M. Al Hussaini, si M. Sampson lui-même souhaite déposer une plainte, la loi saoudienne l'autorise à le faire.

Le chef de la diplomatie canadienne, Bill Graham, qui souhaite épuiser toutes les voies diplomatiques dans ce différend avec Riyad, a réagi en affirmant que le gouvernement canadien viendrait en aide à M. Sampson si ce dernier décidait de déposer une telle plainte. Et le ministre a ajouté qu'il entrerait lui-même en communication avec M.

Sampson pour connaître ses intentions.

L'Alliance canadienne affirme que cette diplomatie douce n'a rien donné face à des régimes comme celui de l'Arabie Saoudite. « Qui Bill Graham croira-t-il, a demandé Stockwell Day, le porte-parole de l'Alliance en matière de politique étrangère. Le régime saoudien avec ses antécédents de flagrantes violations des droits de la personne ou alors un Britannique, un Belge et un Canadien qui ont tous indépendamment confirmé les gestes de torture des Saoudiens ? Le refus de M. Graham de menacer les Saoudiens de représailles garantit qu'aucune des demandes du Canada ne sera satisfaite. L'affaire Kazemi nous a irréfutablement prouvé que la seule façon d'affronter les régimes despotiques est de leur faire subir les graves conséquences de leurs actions. »

Aujourd'hui, au comité des Affaires étrangères de la Chambre, l'Alliance canadienne présente une motion qui demande l'expulsion de l'ambassadeur saoudien jusqu'à ce que Riyad présente ses excuses à William Sampson « pour les mauvais traitements subis durant son incarcération ». La motion demande également que le gouvernement saoudien offre d'indemniser M. Sampson pour souffrances et pertes de revenu et que le royaume s'engage publiquement à protéger les droits de tous les Canadiens en Arabie Saoudite.

CONTEMPORAINE

LE PANTALON RAYURES MONSIEUR 150<sup>00</sup>

C'est le chic de la rayure verticale déclinée en blocs graphiques et en camaïeu de gris pour un pantalon en flanelle de laine, à revers, sans plis. 4 à 16. Chemise rayures jacquard 49.95

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Sept Pakistanais arrêtés demandent l'asile

KARIM BENESSAIEH

**TORONTO – L'affaire des 21 Pakistanais arrêtés le mois dernier à Toronto menace sérieusement de s'embourber. Dans ce qui semble être une tentative désespérée de surseoir à leur expulsion, sept d'entre eux ont depuis décidé de demander le statut de réfugié.**

Leur cause se déroule désormais à huis clos et la demande d'asile a priorité sur les accusations. Il y a cependant peu de chances que leur demande soit acceptée : trois des Pakistanais actuellement détenus se sont vu refuser le statut de réfugié dans la dernière année.

Les 21 hommes sont notamment soupçonnés d'être entrés illégalement au pays. La Gendarmerie royale du Canada allègue en outre

qu'il existe une « suspicion raisonnable » que ces hommes puissent menacer la sécurité du pays.

Mais à part un document de quatre pages résumant la démarche policière, les autorités fédérales n'ont pas fourni de nouveaux éléments de preuve depuis les arrestations. En fait, le lien avec des groupes terroristes comme Al-Qaeda n'a pratiquement plus été évoqué depuis fin août. Un avocat de l'Immigration, Terry McKay, avait alors déclaré que « la façon la plus simple de présenter les faits, c'est de suggérer qu'ils pourraient effectivement et possiblement former une cellule dormante d'Al-Qaeda ».

Joël Étienne, un avocat torontois représentant un des demandeurs de statut de réfugié, qualifie les accusations de « complètement folles » et maintient que la vie de son client serait menacée s'il était renvoyé au Pakistan. « Il y a une persécution religieuse et politique dans ce pays, ça ne fait aucun doute. »

L'affaire a donc pris une autre

tournure depuis l'arrestation des 19 hommes, dont un Indien, le 14 août dernier. Deux autres Pakistanais se sont rendus aux policiers quelques jours plus tard. D'abord, trois hommes, Khan Saif Ulla, Mohammed Akhtar, et Muhammad Naheem, ont recouvré leur liberté en versant une caution moyenne de 15 000 \$. Leurs démêlés avec l'Immigration sont loin d'être terminés puisqu'on les soupçonne d'être entrés au Canada grâce à des déclarations mensongères.

M. Naheem, un médecin pakistanais qui affirme être venu au pays pour se perfectionner au Kaplan Medical Education Centre, a depuis multiplié les interventions dans les médias ontariens. Son expulsion au Pakistan serait « une sentence de mort » pour sa profession et sa vie, a-t-il assuré, lui qui a perdu sa fiancée en raison de son arrestation.

Deux autres, Kashif Siddique et Fahim Kayani, font face à un ordre d'expulsion pour être entrés illégalement au Canada en utilisant un faux visa d'étudiant. Immigration Canada a précisé dans les deux cas qu'il ne s'agissait pas de questions de sécurité nationale.

## Persécutés ?

Enfin, sept personnes ont demandé le statut de réfugié depuis un mois. Ces sept Pakistanais, dont l'identité ne peut être dévoilée pour leur propre sécurité, s'ajoutent aux trois autres qui avaient déjà fait semblable demande dans les mois qui ont précédé leur arrestation. Immigration Canada leur

avait refusé le statut de réfugié et les hommes en avaient appelé devant la Cour fédérale.

Le Ministère, explique-t-on dans les transcriptions d'audience de fin août dont *La Presse* a pris connaissance, estimait que les demandeurs manquaient de crédibilité. En outre, on ne croyait pas qu'ils avaient des raisons fondées de craindre la persécution en raison de leurs croyances religieuses.

Les transcriptions d'audience révèlent également que les trois demandeurs refusés s'étaient impliqués au sein de partis politiques pakistanais, sans qu'il y ait toutefois un lien avec le terrorisme. L'un d'eux, Saif Ullah Khan, 42 ans, a notamment quitté sa femme et ses cinq enfants à Lahore et a tenté de franchir en douce la frontière canado-américaine.

Muhammad Imran, chiite de 27 ans également originaire de Lahore, est entré au Canada sous une fausse identité en mai 2001. Il a affirmé avoir été battu par des « gangsters » religieux sunnites, la religion dominante au Pakistan. Bien qu'Immigration Canada ait reconnu que des tensions religieuses existent dans ce pays, on a statué que le système judiciaire, la police et l'armée offraient une protection suffisante.

Le Canada est de moins en moins enclin à accepter les réfugiés pakistanais. En 2001, le pays accueillait 64 % de leurs quelque 4000 demandes. Deux ans plus tard, pour les six premiers mois de 2003, le taux est tombé à 43 %, alors que les demandes ont pratiquement doublé.

## AÉROPORTS

# Les scanners thermiques n'ont pas permis de dépister le SRAS

Presse Canadienne

**TORONTO —** Les scanners thermiques installés dans certains aéroports canadiens au coût de 2 millions par année n'ont pas fait grand-chose pour stopper le SRAS, mais ils rassurent les voyageurs, conclut une note interne de Santé Canada.

Aucun cas du syndrome respiratoire aigu sévère n'a été identifié parmi les plus de 450 000 personnes qui ont été « examinées » par les appareils, au cours du premier mois de leur utilisation dans les aéroports de Toronto et Vancouver. Mais l'équipement de haute technologie a une valeur psychologique certaine, mentionne le rapport, obtenu grâce à la loi d'accès à l'information.

« Bien que les scanners ne soient pas nécessaires à la détection du SRAS, leur valeur réside dans leur aptitude à donner confiance dans le programme de dépistage, écrit-on dans le document (...) Tout scanner capable d'accroître la confiance du public dans le système de dépistage sans créer un nombre démesuré de faux positifs est efficace. »

Les appareils utilisent la technologie de l'infrarouge pour détecter les personnes qui font de la fièvre. L'achat et la mise en service des appareils s'inscrivent dans le cadre du processus de dépistage aux aéroports, qui coûte globalement près de 10 millions par an, selon un autre document de Santé Canada.

Ce dispositif de prévention a été mis en place en mai dernier à la suite des pressions exercées par le gouvernement ontarien, qui affrontait alors la pire épidémie de SRAS hors d'Asie du Sud-Est. L'Organisation mondiale de la santé avait aussi invoqué les efforts initialement insuffisants du Canada en matière de dépistage des passagers quittant le pays pour inscrire Toronto sur la liste des destinations à risque, ce qui a eu un impact dévastateur sur l'économie régionale.

Les résultats du projet pilote canadien sont similaires à ceux de l'étranger — notamment à Singapour, Hong Kong et dans d'autres villes asiatiques —, où les appareils n'ont détecté que de rares cas du virus, a fait savoir un haut fonctionnaire de Santé Canada, le docteur Paul Gully.

On trouve de tout, même des bas prix !

**Bébé**  
dépot  
PLUS

Très grande sélection de poussettes disponibles

1104, rue St-Zotique,  
Montréal

www.bebedepotplus.com  
514.270-8845

Reg. Pérégo BEBECAR



# Le premier ministre se retire

Estimant qu'il avait accompli tout ce qu'il avait voulu faire lorsqu'il s'est lancé en politique il y a près de 40 ans, le premier ministre a annoncé à son cercle d'intimes, hier, son retrait de la vie politique. Comme il se doit, la nouvelle n'aura mis que quelques minutes pour faire le tour de la capitale et du pays.

Plus tard en soirée, lors d'un point de presse officiel, le chef du gouvernement confirmait ce qui n'était encore qu'une rumeur. « Après mûre réflexion, je crois qu'il est grand temps que je

rentre à la maison pour pouvoir consacrer plus de temps à ma famille et, surtout, à mes petits-enfants. J'espère aussi pouvoir réussir, un jour, à remercier suffisamment les électeurs de mon comté qui m'auront fait confiance pendant toutes ces années », concluait le premier ministre, sans fixer de date précise quant au moment de son départ.

« J'en discuterai demain avec les instances du parti », a-t-il dit.

Voir RETRAITE en page 2

faire des tonnes d'argent et tout ce que je veux, c'est retour est qu'on me laisse vivre ma vie à ma façon. »

C'est justement son mode de vie qui fut au centre des demandes de démission qui lui ont été présentées.

Au fil des ans, le taciturne Pylon avait toujours réussi à canaliser l'énergie de Bronson, au moins non connu pour ses aventures et exploits professionnels que le courant ne savait plus. Il semble cependant que le courant ne soit plus entre les deux amis de longue date.

316620A

# On va trouver le prochain.

Même les postes les plus importants sont affichés sur le site d'emploi Monster.ca. Nous avons même des simulateurs d'entrevues accessibles en ligne afin que les employeurs votent pour vous. Avec le plus gros achalandage de chercheurs d'emplois par mois, Monster.ca est le rendez-vous des leaders dans tous les domaines.

monster.ca



**Clavardage**  
**Jean-Marc Chaput**  
Fier d'être Politiquement incorrect  
avec Webcam

**Aujourd'hui jeudi à 12 h 30**  
www.cyberpresse.ca/clavardage  
cyberpresse.ca

Un nom sans prétention  
**Hochelaga** Ltée  
Une entreprise familiale à votre service depuis plus de 30 ans

ARMOIRE, CHAMBRE ET CUISINE EN PIN MASSIF FAIT À LA MAIN  
meubleshochelaga@videotron.ca 3163375  
8729, Hochelaga (coin Désormeaux) Montréal Fermé le mercredi  
(514) 354-1030 • 1-800-357-1030

**Stressless**  
Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

**EspritNouveau**  
1828, boul. Le Corbusier, Laval  
Tél. : (450) 686-5055  
www.esprit-nouveau.com

# Plus en santé, plus scolarisés, les jeunes autochtones remontent la pente

LAURA-JULIE PERREAULT

**Le niveau de scolarisation des jeunes autochtones hors réserve et leur état de santé général ont progressé entre 1996 et 2001, révèle une étude de Statistique Canada publiée hier.**

Ces statistiques portent sur les 713 000 autochtones qui vivent hors réserve, dont plus de la moitié ont moins de 25 ans. Du nombre, 68 % habitent en milieu urbain.

Depuis 1996, remarque l'étude, de moins en moins de jeunes autochtones abandonnent leurs études. Si en 1996, plus de 52 % de ces jeunes ne finissaient pas leur secondaire, ils sont aujourd'hui 48 % à ne pas empocher de diplôme. Le nombre de jeunes autochtones terminant leurs études postsecondaires a aussi fait un bon en avant en passant de 32 % en 1996 à 37 % en 2001.

Marie Patry, coordonnatrice des données sur les autochtones à Statistique Canada, convient que la progression n'est pas faramineuse, mais néanmoins encourageante. « Pour la première fois, on comprend pourquoi les jeunes autochtones décrochent. Les jeunes hommes qui laissent leurs études secondaires disent en majorité qu'ils s'ennuient, les jeunes filles laissent tomber leurs études parce

qu'elles sont enceintes ou parce qu'elles doivent s'occuper d'un enfant », remarque M<sup>me</sup> Patry.

## Des valeurs en mutation

La grossesse à l'adolescence est un phénomène répandu parmi les jeunes autochtones, convient Christal Dionne, une jeune Métisse algonquine de l'Outaouais qui vient tout juste d'entreprendre des études de médecine à l'Université de Sherbrooke, et qui a auparavant consacré beaucoup de son temps auprès des jeunes de sa communauté.

« Ce n'est pas aussi ancré dans les valeurs autochtones de faire des études que d'avoir une famille et de retourner à la terre. D'où je viens, on ne pense même pas qu'on pourrait faire des études de droit ou de médecine! » s'exclame la jeune femme de Fort-Coulonge, en Outaouais.

Elle doute cependant qu'il soit justifié d'attribuer cette tendance à la culture autochtone seulement. « Il y a un mélange avec les valeurs qui priment dans les milieux ruraux », exprime la jeune fille qui rêve d'aller pratiquer la médecine dans le Grand Nord.

Elle note que la bataille n'est pas facile pour les autochtones vivant hors des réserves au Québec lorsqu'ils veulent faire des études postsecondaires. Au Québec, remarque-t-elle, la population autochtone hors réserve est principalement rurale et elle n'a pas accès,

contrairement aux Indiens des réserves, à des bourses d'études fédérales.

« On finit le secondaire à 16 ans et puis nous devons déménager en ville pour aller au cégep. Pour plusieurs, c'est une grande source de stress », convient la jeune femme.

Après avoir travaillé pendant plusieurs étés comme guide touristique dans les Territoires du Nord-Ouest, elle sait qu'il reste beaucoup à faire pour sa génération. « C'est incroyablement lourd ce qu'il se passe dans le Nord. Les jeunes sont déprimés. Mais plus les jeunes autochtones vont être instruits, plus ils auront tendance à aller travailler dans leurs communautés », croit l'étudiante.

## Pimpants de santé

Côté santé, les nouvelles sont aussi très encourageantes pour les jeunes autochtones hors réserve. Selon l'analyse des données cumulées lors du recensement de 2001, les répondants autochtones de 15 à 24 ans se disent en aussi bonne santé que les Canadiens en général. Sept jeunes autochtones sur 10 indiquent que leur santé est bonne ou excellente.

Cette donnée tranche sur la perception qu'ont les adultes autochtones de leur santé. Plus de 45 % d'entre eux rapportent souffrir d'une maladie chronique. Le diabète, l'arthrite et l'hypertension affectent davantage les autochtones de 24 ans et plus que les non-autochtones du même groupe d'âge.

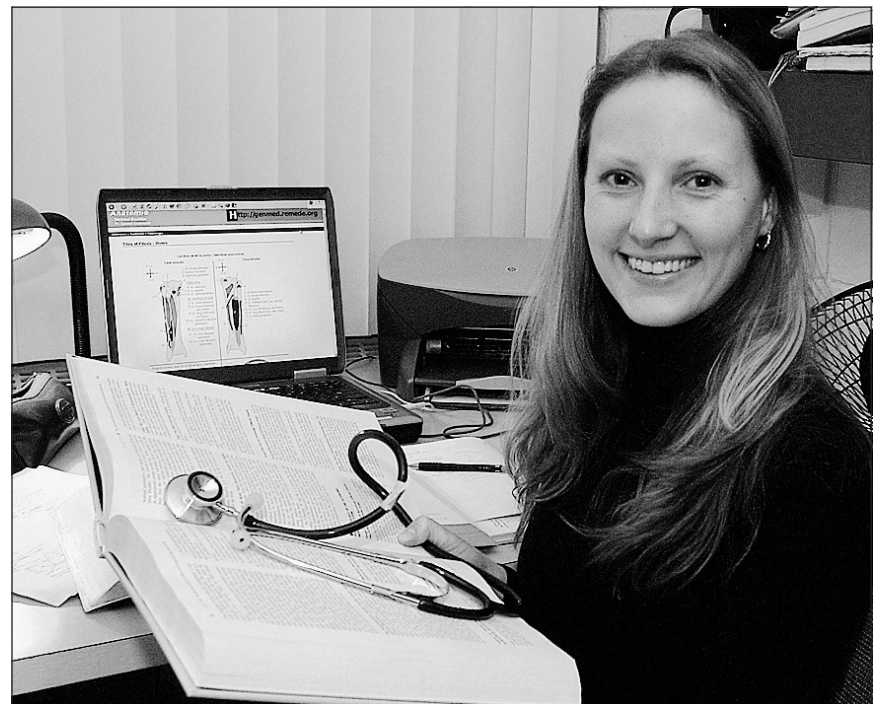


Photo La Tribune ©  
Christal Dionne, 20 ans, une Métisse algonquine de l'Outaouais, étudiante en médecine à l'Université de Sherbrooke.

# Vente

## Duvets

## de rénovation

Prix réduits jusqu'à 50% sur certains de ces produits

## Oreillers

## Housses

<b>Canard blanc</b> le plus abordable		Simple 59\$ Double 79\$ Queen 89\$ King 99\$	44 on 56 64 72
<b>Duvet de canard blanc</b> quatre saisons garantie de 15 ans		Simple 119\$ Double 149\$ Queen 159\$ King 179\$	23 on 29 35 40
<b>Duvet et plumes, canard blanc</b> pour chambre fraîche garantie de 15 ans		Simple 119\$ Double 149\$ Queen 159\$ King 179\$	40 on 50 60 80
<b>Duvet d'oie</b> poids estival garantie de 15 ans		Simple 99\$ Double 129\$ Queen 139\$ King 179\$	18 on 23 25 29
<b>Duvet d'oie</b> quatre saisons pour chambre "chauffée" garantie de 15 ans		Simple 149\$ Double 179\$ Queen 209\$ King 259\$	20 on 25 30 35
<b>Duvet d'oie</b> trois saisons pour chambre fraîche garantie de 15 ans		Simple 189\$ Double 229\$ Queen 259\$ King 299\$	30 on 39 42 50
<b>Duvet d'oie "Ultra"</b> pour chambre "froid" garantie de 15 ans		Simple 219\$ Double 269\$ Queen 299\$ King 345\$	40 on 50 55 65
<b>Duvet canadien 700 "loft"</b> 370 fils au p.c. deluxe pour chambre froide garantie de 15 ans		Simple 299\$ Double 369\$ Queen 439\$ King 499\$	20 on 25 30 35

## Lits-de-plumes

Deposé sur votre futon ou matelas, notre lit-de-plumes vous offre un sommeil deluxe au prix modique

<b>Lit-de-plumes léger</b> pour le confort	Simple 89\$ Double 110\$ Queen 125\$ King 155\$
<b>Lit-de-plumes deluxe</b> le confort maximale	Simple 130\$ Double 155\$ Queen 175\$ King 230\$

## Futons, bases, housses

Futons à partir de 105\$  
Bases à partir de 89\$  
Housses de futon à partir de 39\$

## Matelas et oreillers suédois

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

**TEMPUR**  
MATÉLAS ET OREILLERS SUÉDOIS

Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

*Comme si vous flottiez dans l'espace!*

3167899

**BOUTIQUE MULTI-MATELAS**  
527 Notre-Dame Repentigny  
Tél.: (450) 582-0637  
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique **Tout pour le dos**  
1, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal QC  
Tél.: (514) 383-1582  
Sans frais : 1 800 268-1582  
www.toutpourledos.com

**Expérience Sommeil**  
8025, boul. Taschereau  
Brossard QC  
Tél.: (450) 445-1216  
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

# MOBILART

## Meubles & décor

# GRANDE LIQUIDATION

des meubles en démonstration

## Épargnez jusqu'à 50%

Vanité Louis XV en noyer français

**5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent**  
(Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)  
**(514) 748-9500**  
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h

**6529, boul. Décarie Montréal**  
(coin Plamondon)  
**(514) 344-1400**  
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h

S-Urbain Prince Arthur  
S-Laurent

# ungava

duvet MAGASIN de FABRICANT

11 - 18  
11 - 17  
fermé

**10, av. des Pins ouest, (coin blvd. St-Laurent), Montréal 287-9276**

# Charlev<sup>o</sup>ix

## 200 ans de tradition touristique

Demandez notre brochure automne 2003 proposant une panoplie de séjours offrant activités et hébergement !

**Charlev<sup>o</sup>ix**  
Association Touristique Régionale

**1 800 667-2276**  
www.tourisme-charlevoix.com

**Rêves d'automne**  
Festival paysages en peinture  
Du 27 septembre au 5 octobre

Québec

# La CSN promet des manifestations monstres contre le gouvernement Charest

LOUISE LEDUC

SUR LE PIED de guerre, la CSN avertit le gouvernement Charest qu'elle est prête à organiser des manifestations aussi importantes que lors de la récession de 1982, du conflit du Manoir Richelieu et des grèves illégales de 1989 dans les CLSC, les hôpitaux et les centres d'accueil.

« En voulant sabrer l'encadrement légal de la sous-traitance, Jean Charest menace la paix industrielle et sociale », a dit hier à Montréal la présidente de la centrale, Claudette Carboneau, devant quelque 250 délégués syndicaux.

La volonté libérale de réviser cet automne le Code du travail pour favoriser le recours à la sous-traitance dans le secteur public relève de la « libéralisation sauvage », se-

lon M<sup>me</sup> Carboneau. « Est-ce une société de *cheap labour* que nous voulons ? »

La croisade s'annonce aussi féroce contre les projets de loi visant à empêcher la syndicalisation des éducatrices en milieu familial et les ressources intermédiaires du réseau de la santé. « Ces projets de loi sont anticonstitutionnels. Nous ne négligerons aucun recours pour en obtenir la nullité, a poursuivi M<sup>me</sup> Carboneau. Nous porterons également plainte auprès de l'Organisation internationale du travail. »

La « réingénierie » tous azimuts en cours au gouvernement québécois n'est pas sans inquiéter aussi la CSN. « Verrons-nous des pans entiers des missions de l'État disparaître ? Qu'advient-il de la culture, de la protection de la langue française, de l'immigration, de l'environnement, du transport en

commun, du droit des femmes et de la personne, du développement des régions, des services à l'enfance, du rayonnement du Québec à l'étranger », a demandé M<sup>me</sup> Carboneau, selon qui le Québec pourrait bien dans cinq ans « devenir une simple province canadienne d'expression française, sans projet collectif ni aspiration particulière ».

Si la CSN se dit par ailleurs fermée à tout changement sur certains sujets — en matière de gratuité scolaire au primaire, secondaire et collégial, notamment — elle est prête à accepter certains aménagements pour aider à solutionner les problèmes dans les services de santé. « Il faudra, par exemple, accepter de proposer des solutions inédites, lesquelles pourraient passer par des changements à l'organisation du travail de nos propres membres », avance M<sup>me</sup> Carboneau.

## FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

# La FECQ se dit satisfaite

MARIE ALLARD

ESTIMANT que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, répond aux attentes des cégépiens, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) quitte le mouvement de pression sur le gouvernement. Une allocation du ministre devant 25 associations étudiantes réunies le week-end dernier à Val-Estrie expliquerait cette volte-face.

M. Reid a promis « le maintien du gel des frais de scolarité au niveau universitaire pour le présent mandat, indépendamment de ce qui se décidera en commission parlementaire », indique un communiqué diffusé hier par la FECQ. Il s'est aussi engagé à mettre sur pied une politique nationale de reconnaissance de l'implication étudiante, à réinvestir dans les cégeps, à maintenir les pôles régionaux de

savoir et à tenir un forum collégial au printemps 2004, ajoute le communiqué.

En conséquence, il a été décidé de modifier la position de la FECQ lundi soir au conseil d'administration. Curieusement, les cégépiens ont refusé de confirmer qu'ils se dissociaient par le fait même de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). « Nous n'accordons pas d'entrevues et ne dévoilons pas nos prochaines actions pour l'instant », a déclaré Anne Morency, attachée de presse de la FECQ.

Plus étrange encore, Carole Cardinal, l'attachée de presse de la FEUQ, a affirmé que la décision des cégépiens « ne changeait rien sur le terrain ». La FECQ se ravise-t-elle, oui ou non ? « Je ne peux répondre », a dit M<sup>me</sup> Cardinal.

# Les prix dégringolent.



## Solde de fin d'été.

était 129,99 \$  
maintenant 99,99 \$  
avec contrat 24,99 \$\*



Audiovox 8150

était 249,99 \$  
maintenant 199,99 \$†  
avec contrat 49,99 \$\*\*



Samsung A540

était 399,99 \$  
maintenant 349,99 \$  
avec contrat 199,99 \$\*\*



Samsung A520

De plus, obtenez jusqu'à 4 mois d'appels locaux illimités à la signature d'un contrat.††

le futur est simple<sup>MD</sup>

**TELUS**  
mobilité<sup>MD</sup>

3168624A

Pour en savoir plus sur ces offres incroyables et sur nos téléphones 1X exclusifs, composez le 1 888 810-5555 ou visitez [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com) pour trouver un point de vente.

**FUTURE SHOP** **WAL-MART** **Zellers**

Nouvelles mises en service seulement. Téléphones offerts jusqu'à épuisement des stocks. \*Avec un contrat de 2 ou 3 ans. \*\*Avec un contrat de 3 ans. Prix net en vigueur après crédit obtenu à l'achat ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Offre valable jusqu'au 28 septembre 2003 seulement. ††Offre valable seulement en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec avec les forfaits Parlez 20, 25, 50, 75, 100, 150, Parlez Week-end 25, Temps libre TELUS 30 et Parlez 40 Plus et à la signature d'un contrat de 2 ou 3 ans. Obtenez 2 mois d'appels locaux illimités avec un contrat de 2 ans. Obtenez 4 mois d'appels locaux illimités avec un contrat de 3 ans. © 2003 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

### MONTRÉAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial Le Boulevard  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galerias d'Anjou  
Place Alexis Nihon  
Place Versailles  
Place Vertu  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
Communications Mobilenet  
5165, ch. Queen-Mary  
La Zone SCP  
6321, route Transcanadienne, bureau 1470

### Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources

### Saint-Laurent

D2 Technologie inc.  
2119, boul. Marcel-Laurin  
PC Page Communications inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

### Westmount

La Zone SCP  
1308, av. Greene

### LAVAL ET RIVE-NORD

#### Blainville

Digital Radiocommunication inc.  
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

#### Laval

Carrefour Laval  
Centre Laval  
Contact Com. D.L. Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Digital Radiocommunication inc.  
1811, boul. Curé-Labelle  
Proxi Télécom inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
SRAD Communications inc.  
2995, boul. Dagenais, local D

#### Repentigny

Galerias Rive-Nord  
Technicom  
346, rue Notre-Dame, bureau C

#### Rosemère

Place Rosemère  
Contact Com. D.L. Communications  
259, boul. Labelle, bureau 102

#### Saint-Jérôme

Carrefour du Nord  
Terrebonne  
Galerias de Terrebonne  
SRAD Communications inc.  
2292, ch. Gascon

### RÉGIONS

#### Saint-Hyacinthe

Cellulaire +  
Galerias Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise

#### RIVE-SUD

Mail Champlain  
Promenades Saint-Bruno

#### Belœil

Cellulaire +  
559, boul. Laurier

#### Boucherville

Communications Métropolitaine  
550, boul. de Mortagne

#### Candiac

D2 Technologie inc.  
89, ch. Saint-François-Xavier

#### Greenfield Park

Proxi Télécom inc.  
3814, boul. Taschereau

#### Sainte-Julie

Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval

# Un organisateur du PLQ devient sous-ministre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Un autre responsable de la campagne électorale de Jean Charest vient d'obtenir un poste de haut-fonctionnaire. Robert Desbiens, vice-président de Cisco Systems, une multinationale de l'informatique, a été nommé sous-ministre adjoint pour l'ensemble des décisions touchant l'informatique.

M. Desbiens s'occupait des questions logistiques durant la tournée du chef libéral lors de la dernière campagne. Il se trouvait parmi la brochette sélecte des apparatchiks qui se trouvaient avec M. Charest à la résidence de son père le soir du scrutin du 14 avril.

Raymond Boucher, un joueur important de la dernière campagne libérale, a déjà été nommé président du conseil de la Société des alcools, et Pierre Bibeau, l'organisateur du Parti libéral du Québec (PLQ), est devenu premier vice-président de Loto-Québec la semaine dernière.

M. Desbiens, ex-vice-président chez Cisco à Montréal, sera le principal fonctionnaire responsable des questions informatiques. Il prend à la fois la place de Jocelyne Lefort, qui s'occupait du programme G-RES, lequel sera stoppé sous peu par Québec, et de Bernard Beauchemin, responsable de l'inforoute pour le gouvernement. Du même coup hier, le conseil des ministres a confirmé la nomination d'Alain Cousineau, responsable de la campagne électorale de 1998 pour le PLQ, comme président de Loto-Québec.

Loto Québec		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
Tirage du 2003-09-24			
1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro	3 <sup>e</sup> numéro	
141539	581716	243116	
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	
décomposables			
Numéros "Télé"			
215904	019909	945344	
non décomposables			
NUMÉRO BONI 09			
Tirage du 2003-09-24		Tirage du 2003-09-24	
649		649	
03 05 11 34 38 47			
Complémentaire: (25)			
Tirage du 2003-09-24		Tirage du 2003-09-24	
49		49	
03 05 19 43 45 47			
Complémentaire: (12)			
Tirage du 2003-09-24		Tirage du 2003-09-24	
06 09 13 15 23 24 26 28 29 30		06 09 13 15 23 24 26 28 29 30	
32 35 36 39 41 42 50 54 62 68		32 35 36 39 41 42 50 54 62 68	
Tirage du 2003-09-24		Tirage du 2003-09-24	
3		4	
309 2495		NUMÉRO 148429	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

PROCHAIN GROS LOT BONI LE 26 SEPTEMBRE 2003  
**SUPER 7** 20 000 000 \$



# Allaitement maternel

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans **La Presse**

REPORTAGE PUBLICITAIRE

# Un projet pilote pour aider les prostituées de rue... et les résidants

ARIANE KROL

MONTRÉAL tente de faire d'une pierre deux coups avec un projet pilote visant à la fois à aider les prostituées de rue en situation de crise et à rassurer les résidants des quartiers où elles travaillent.

Les policiers se disent impuissants lorsqu'on leur signale une prostituée droguée gisant dans une ruelle. « La seule chose que nos patrouilleurs peuvent faire, c'est de parler un peu à la personne. Elle n'a pas commis de crime. Ce n'est pas un problème de police, c'est un problème de santé », explique l'inspecteur André Lemaire, du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

C'est ce genre de situation que le projet pilote de quatre mois qui a démarré hier après-midi tentera de résoudre. Le budget de 111 000 \$, fourni par le SPVM à même les

sommes saisies au crime organisé au cours de l'opération Printemps 2001, servira à embaucher un coordinateur pour harmoniser les services existants (CLSC, travailleurs de rue, centres d'hébergement et de traitement de la toxicomanie).

Le projet est un partenariat entre la régie régionale de Montréal, qui veut aider les prostituées de rue, et la Ville, dont l'objectif est de « restaurer la qualité de vie et rehausser le sentiment de sécurité des quartiers visés », selon les termes du responsable de la sécurité publique et civile au comité exécutif, Peter Yeomans.

Propriétaire d'une maison rue Montcalm, près d'Ontario, Réal Cliche vit en plein cœur d'un de ces « quartiers visés ». Il voit régulièrement des prostituées de rue faire leur travail, s'injecter des drogues ou être victimes de violence de la part d'un souteneur ou d'un revendeur.

Il qualifie le projet de « goutte d'eau dans

un océan de misère ». « Si on veut véritablement prendre le problème au sérieux, il va falloir qu'on fasse plus que cette goutte d'eau-là », dit-il. Il espère tout de même un impact positif sur son quartier. « Je me réjouis qu'il y en ait une, goutte d'eau. On a une préoccupation de ne pas laisser les filles dans la rue mais de les aider à s'en sortir. »

Hormis quelques ressources supplémentaires et un accès accru à l'aide déjà disponible, l'organisme de soutien aux travailleuses du sexe Stella trouve que le projet n'offre pas grand-chose de neuf. « Grosso modo, beaucoup de ce qui a été dit aujourd'hui, on le fait déjà », dit la directrice, Michèle Burque. « Si un résidant appelle un policier, qui voit que la personne est en crise et qu'il appelle l'UPS (le Service d'urgence psychosociale du CLSC des Faubourgs), tant mieux si la personne n'est pas judiciarisée. Mais une fois que la crise est calmée, qu'est-ce qu'on fait ? » demande-t-elle.



Photo ROBERT SKINNER, archives La Presse ©

Les policiers se disent impuissants lorsqu'on leur signale une prostituée droguée gisant dans une ruelle.

## Pas de privatisation des HLM, dit Charest

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest n'a pas l'intention de se départir des habitations à loyer modique (HLM). Aucune privatisation n'est en vue pour les 250 HLM du Québec, indiquait-on hier au cabinet du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Selon Stéphane Gosselin, porte-parole du ministre Fournier, jamais le gouvernement n'a envisagé cette hypothèse. Or, selon le président de la Fédération des locataires de HLM, Robert Pilon, une employée politique du ministre Fournier, Brigitte Mercier, avait carrément sondé le groupe sur l'idée de la privatisation au cours d'une rencontre privée en juin dernier, au bureau du ministre à la Tour de la Bourse.

« Je suis prêt à jurer que la première question qu'elle m'a posée touchait la privatisation des HLM. La seconde question visait à savoir ce qu'on pensait de la situation aux

États-Unis où les gens ne peuvent occuper de tels logements subventionnés que pendant trois ans », affirme M. Pilon. Il précise que le ministre Fournier doit s'engager à ce qu'aucune privatisation ne survienne touchant les HLM dans la vaste réingénierie des programmes gouvernementaux mise en place par le Conseil du Trésor. Selon M. Pilon, on aurait demandé aux fonctionnaires de la Société d'habitation du Québec de proposer des scénarios sur la privatisation des HLM. La Fédération fait circuler une pétition parmi ses 65 000 membres pour inciter Québec à exclure clairement cette option. En coulisses, dit M. Pilon, la SHQ a évalué que le parc de HLM avait une valeur marchande de 2 milliards de dollars. Le principal obstacle à leur vente vient qu'une partie du financement est venue d'Ottawa. Mais Québec pourrait récupérer environ 1 milliard de la vente de ses HLM s'il parvenait à s'entendre avec Ottawa.

## Une substance potentiellement cancérigène dans l'eau de Thetford Mines

JUDITH LACHAPELLE

LA VILLE de Thetford Mines le savait depuis un bon moment, et elle a décidé hier de mettre cartes sur table : l'eau qui circule dans son réseau d'eau a une concentration de trihalométhanes (THM) jusqu'à quatre fois plus élevée que la norme. La Direction de la santé publique se veut toutefois rassurante quant au risque auquel la population est exposée.

Les THM apparaissent lorsque le chlore réagit avec des micro-organismes présents dans l'eau lors du pompage. La substance est potentiellement cancérigène ; des études épidémiologiques ont noté une tendance à une légère augmentation des cas de cancer de la vessie chez une population qui y est fortement exposée à long terme. À la lumière des nouvelles études, le Québec a abaissé sa norme de 350 microgrammes par litre à 80 microgrammes par litre en 2001.

En vertu des nouvelles normes, Thetford Mines ainsi qu'une cinquantaine d'autres municipalités québécoises se sont trouvées dans l'illégalité. « En 2002, notre moyenne se situait à environ 200-215 microgrammes par litre », explique le maire de Thetford Mines, Normand Laliberté. « Mais il est arrivé que les taux atteignent 320. »

Avec une moyenne de 200, Thetford Mines se place

parmi les pires moyennes au Québec, mais d'autres font encore pire, selon les dernières données du ministère de l'Environnement. C'est le cas des municipalités de Kamouraska, Franquelin, et surtout Saint-Zéphirin-de-Courval, où la moyenne atteint 571 microgrammes par litre. La municipalité a d'ailleurs reçu des subventions pour raccorder son réseau d'eau à l'usine de traitement de Nicolet. Pour régler le problème, Thetford Mines doit soit traiter son eau avant de la chlorer, soit trouver une autre source d'eau avec moins de micro-organismes. Comme la Ville pompe déjà trop d'eau dans sa source actuelle, elle s'est tournée vers deux sources possibles, le lac Saint-François et une nappe d'eau souterraine dans la municipalité d'Irlande.

Des études de faisabilité sont nécessaires dans les deux cas, mais, à Irlande, des citoyens s'opposent furieusement au projet depuis deux ans. À ce sujet, le maire Laliberté confirme que les essais de pompage seront entrepris « très prochainement cet automne » à Irlande, que les citoyens le veulent ou non.

Pas question cependant de conseiller aux gens de boire de l'eau embouteillée en attendant la fin des travaux, puisque l'exposition n'est potentiellement dangereuse qu'à long terme. Les THM étant un composé volatil, on suggère aux gens de laisser reposer un pichet d'eau au réfrigérateur avant de le boire, le temps qu'une partie des THM s'évapore.



L'ours brun d'Europe



L'ours chanceux de Loto-Québec



Déjà 59 911 gagnants après seulement 2 tirages !

Mettez la patte sur L'ours chanceux, la toute nouvelle espèce de Loto-Québec.

Avec 7 sélections pour 2 \$, 3 jeux, un gros lot jusqu'à 500 000 \$ et un tirage tous les jeudis, vous avez beaucoup de chances d'être chanceux !

18 ans +



MISE SUR TOI  
1 866 SOS-JEU

**LE CAMION RÉINVENTÉ EST ENFIN ARRIVÉ.**



Il y a cinq ans, nous avons assis nos ingénieurs devant une page blanche. Huit millions de kilomètres de tests plus tard, voici le nouveau F-150. Le plus robuste, le plus performant, le plus confortable, le plus maniable de tous les camions que nous avons jamais construits. Et même plus. Tout le raffinement ajouté ne sacrifie en rien sa puissance. Toutes les limites ont été éliminées. Le nouveau F-150 n'est pas seulement nouveau et amélioré. Le nouveau F-150 est un camion totalement réinventé. Taux de financement à 4,9 %\* offert pour tous les F-150 2004.

**LE NOUVEAU F-150.  
LE CAMION RÉINVENTÉ.**



[ford.ca](http://ford.ca)

\*L'offre de 4,9 % de financement jusqu'à 36 mois s'adresse à des particuliers, sur approbation du crédit de Crédit Ford et ne peut être jumelée à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Une mise de fonds peut être exigée. Cette offre d'une durée limitée peut être annulée en tout temps sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

## | EN BREF |

**Pompiers : convention collective approuvée**

APRÈS AVOIR FAIT couler beaucoup d'encre au cours des derniers jours, la convention collective entre la Ville et l'Association des pompiers de Montréal a finalement été approuvée hier par le comité exécutif. Cette entente s'était retrouvée sur la sellette après que le chef de l'opposition, Pierre Bourque, eut révélé que l'augmentation salariale accordée aux pompiers atteignait 22 % au lieu des 11,7 % imposés à tous les employés municipaux pour les cinq prochaines années. Le maire Gerald Tremblay a vivement critiqué cette déclaration, et ajouté que toute somme accordée aux pompiers dépassant le cadre financier de 11,7 % sera épongée par des économies d'échelle liées aux regroupements municipaux. Le président du syndicat, Gaston Fauvel, et le maire Tremblay signeront officiellement cette entente aujourd'hui.

**Accident mortel**

UN AUTOMOBILISTE de 74 ans a connu une fin tragique hier midi après que son véhicule eut été violemment heurté par un semi-remorque. L'accident est survenu vers 12h15 à l'intersection des routes 345 et 158, à Berthierville. Selon les informations fournies par la SQ, la collision s'est produite au moment où le septuagénaire, seul à bord de son auto, s'apprêtait à quitter la route 345 pour s'engager sur la route 158. Le conducteur du camion circulant en sens inverse n'a rien pu faire pour éviter l'impact. Sous la violence du choc, la voiture a été sectionnée en deux et projetée dans le fossé. La victime a été transportée à l'hôpital, où son décès a été constaté. L'accident a entraîné la fermeture de la route 158 jusqu'à 17h. — *Marcel Laroche*

**Entente à la Pâtisserie de Gascogne**

LES 210 SALARIÉS de la Pâtisserie de Gascogne viennent de s'entendre avec leur employeur pour signer le premier contrat de travail de l'histoire de l'entreprise familiale, fondée en 1957. La convention collective s'applique tant aux travailleurs de la production (pâtisserie, charcuterie, chocolaterie), qu'au personnel des points de vente au détail. Le principal point de litige concernait le respect de l'ancienneté dans l'attribution des quarts de travail. — *Nicolas Bérubé*

**L'Union paysanne contre UPA**

ELLE EN PARLE depuis sa fondation, voilà maintenant qu'elle compte s'y attaquer sérieusement : l'Union paysanne contestera haut et fort, et bruyamment, le monopole syndical en agriculture détenu par l'Union des producteurs agricoles (UPA). Le président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard, promet des manifestations devant les bureaux du ministère de l'Agriculture à Québec pendant une semaine à la fin octobre, en plus de « l'opération Paysan 125 » où chacun des députés québécois recevra la visite de représentants du « syndicat-citoyen ». « Nous disons que l'important n'est pas qu'il y ait 51 % des agriculteurs qui soient en faveur de la fin du monopole, mais qu'il est suffisant qu'il y en ait 10 % qui penchent en faveur d'une saine compétition pour permettre notre accréditation. » En obtenant le droit de représenter syndicalement des agriculteurs, l'Union paysanne veut avoir son mot à dire au moment des négociations avec le gouvernement, notamment à la Régie des marchés agricoles. Le gouvernement n'est pas fermé à cette idée, mais dit vouloir sentir que cette demande vient réellement des agriculteurs. — *Judith Lachapelle*

**Groupe Jeunesse joue perdant contre Loto-Québec**

CHRISTIANE DESJARDINS

LA COUR supérieure a débouté Groupe Jeunesse inc., qui demandait que Loto-Québec reconduise son programme « Moi je passe » jusqu'en 2004 et en paye les coûts.

Le programme « Moi je passe », mis sur pied par Groupe Jeunesse et financé par Loto-Québec, est un ensemble d'outils pédagogiques destiné à prévenir le jeu pathologique chez les élèves du primaire et du secondaire. Il a été utilisé de 1998 à 2001, selon une entente intervenue en 1998, entre Groupe Jeunesse et Loto-Québec. La prolongation du contrat devait par la suite se faire sous approbation du budget, par Loto-Québec. Le coût du programme pour 2001-2002 avoisinait le million de dollars.

En mars 2001, lors de la présentation de son budget, le gouvernement du Québec a décidé de confier plutôt au ministère de la Santé et des Services sociaux les activités de recherche scientifique et de prévention du jeu pathologique, avec à la clé les 17 millions versés par Loto-Québec pour cet aspect préven-

tif.

Groupe Jeunesse espérait que le mandat qu'il avait avec Loto-Québec serait reconduit avec le ministère des Services sociaux, ce qui ne fut pas le cas. Le Ministère décidait plutôt de confier la prévention du jeu pathologique à des ressources existantes au Ministère. Déçu, Groupe Jeunesse s'est tourné en mars dernier vers la Cour supérieure, en soutenant que Loto-Québec s'était engagée à reconduire son mandat jusqu'en 2004. Loto-Québec a répondu par une « requête en irrecevabilité », que le juge André Denis a accueillie récemment, en disant qu'il n'avait trouvé aucune assise juridique aux prétentions de Groupe Jeunesse.

Nulle part, souligne le juge, Loto-Québec ne s'était engagée de façon ferme à prolonger le contrat après 2001. Tout au plus, un employé de Loto-Québec a-t-il vanté la qualité des services de Groupe Jeunesse auprès du ministère, ce qui n'a pas eu les effets escomptés.

Selon lui, il n'y a pas lieu d'aller en procès, car la procédure est irrémédiablement vouée à l'échec.



# Leur prix ne peut pas tomber plus bas.

Offre valide jusqu'au 30 septembre.  
Appelez dès maintenant : 1 888 481-FIDO.

Aucun contrat à signer

Appareils à partir de

# 25\$

Valable avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne. Votre service doit rester activé pendant 90 jours consécutifs. Un crédit sera porté à votre deuxième facture. Certaines restrictions s'appliquent. Le choix d'appareils peut varier d'un magasin à l'autre. Les appareils peuvent être neufs ou remis à neuf. Offre d'une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin.

**LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland

- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou

LE MAGASIN EN GROS  
FUTURE SHOP

STÉRÉO  
ELECTRONIQUE

BRAULT & MARTINEAU

GLOBEMOBILITÉ

KIOSQUE  
Place Longueuil

LA CABINE  
TÉLÉPHONIQUE

COOPSCO

TelePlus

CENTRE HI-FI

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

# Bush et Schröder renouent

Américains et Européens mettent leurs différends en sourdine

Agence France-Presse

NEW YORK — Les États-Unis et les adversaires de la guerre en Irak (Paris, Berlin et Moscou) ont cherché, hier à New York, à mettre une sourdine à leurs désaccords et promis d'œuvrer de concert pour une nouvelle résolution, sans toutefois faire état de progrès sur le fond.

Le président américain George W. Bush et le chancelier allemand Gerhard Schröder ont estimé, lors de leur première rencontre en 16 mois, que la page des divisions sur l'Irak était tournée.

Peu après une rencontre avec M. Schröder et le dirigeant russe Vladimir Poutine, le président français Jacques Chirac a déclaré que les trois pays voulaient œuvrer à l'adoption d'une nouvelle résolution sur la stabilisation et la reconstruction en Irak « dans un esprit positif et constructif ».

Ces déclarations apaisantes font suite à des débats, mardi à l'ouverture de la 58<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, qui avaient montré la persistance de profondes divergences au sein de la communauté internationale cinq mois après la chute de Saddam Hussein.

« La première chose que je lui ai dite est : Nous avons eu des divergences et elles sont terminées. Nous allons travailler ensemble », a déclaré le président américain. « Nous estimons que les divergences que nous avons eues sont maintenant derrière nous et mises de côté. Nous nous sommes mis d'accord pour regarder vers l'avenir ensemble », a renchéri M. Schröder.

Il a toutefois reconnu que « bien sûr, il y a encore des différences d'appréciation » sur le transfert de la souveraineté aux Irakiens, et s'est déclaré convaincu qu'« une date butoir » pourrait être trouvée.

M. Schröder a également promis « une aide humanitaire, technique, économique » et de formation pour la reconstruction de l'Irak dans le

cadre de l'ONU — mais sans troupes —, lors de son discours devant l'Assemblée générale.

Après une réunion avec MM. Schröder et Poutine, M. Chirac a déclaré que Paris, Berlin et Moscou négocieraient le projet de résolution américain « dans un esprit positif et constructif », sans toutefois faire état de progrès sur les points délicats comme le rôle de l'ONU ou un calendrier de retour à une souveraineté irakienne, comme le souhaite Paris.

Le projet de résolution américain prévoit la création d'une force multinationale sous mandat de l'ONU avec commandement américain. Paris, Berlin et Moscou ont toutefois déploré qu'elle ne donne pas une place plus importante à l'ONU dans la gestion de l'après-guerre en Irak.

M. Chirac a démenti que les entretiens entre MM. Bush et Schröder traduisent une fissure dans l'alliance entre l'Allemagne et la France. « Il n'y a pas l'ombre d'une divergence de vue entre la position allemande et la position française ».

Le président pakistanais Pervez Musharraf a, pour sa part, affirmé que son pays était prêt à aider à la stabilisation et à la reconstruction de l'Irak s'il y a un mandat de l'ONU approuvé par les pays arabes et musulmans.

Par ailleurs, le président du Conseil de gouvernement transitoire irakien, Ahmad Chalabi, a déclaré que lui et ses partisans n'étaient pas « en conflit » avec Washington à propos d'un transfert de souveraineté en Irak.

« Nous sommes reconnaissants au président Bush. Nous travaillons avec les États-Unis pour atteindre nos objectifs communs pour un Irak démocratique et pluraliste, doté d'une Constitution qui sera approuvée par référendum », a dit M. Chalabi, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU.



Photo Associated Press ©

## Des pilotes israéliens refusent de frapper des civils palestiniens

Associated Press

JÉRUSALEM — Pour la première fois dans l'armée de l'air israélienne, des pilotes, considérés comme l'élite du pays, refusent d'opérer dans les territoires palestiniens.

Dans un communiqué diffusé hier, les 27 aviateurs jugent « illégal » et « immoral » de risquer la vie de « civils innocents » lors des frappes visant des terroristes présumés.

« Nous, pilotes retraités ou actifs, sommes opposés à l'exécution d'ordres d'attaques illégales et immorales du type de celles qu'Israël conduit dans les territoires », écrivent-ils, ajoutant : « Nous refusons de continuer d'attaquer des civils innocents. » Selon la deuxième chaîne de télévision israélienne, ils refusent aussi d'acheminer des troupes terrestres pour de telles missions.

Leur position, étant donné leur statut, risque de porter un coup au moral de l'armée, où environ 500 réservistes estiment illégale l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, ont préféré aller en prison plutôt que de servir dans les territoires palestiniens depuis le début de la deuxième Intifada, fin 2001.

Le commandant de l'armée de l'air, le général Dan Halutz, a néanmoins voulu minimiser l'impact de cette rébellion, accusant les pilotes de se mêler de politique et leur reprochant de ne pas être passés par les voies habituelles de la hiérarchie. « Ce n'est pas un séisme dans l'armée de l'air. Nous sommes une force humaine et morale et une armée hautement ordonnée », a-t-il assuré.

Les hélicoptères de l'armée ont été utilisés ces derniers mois pour frapper des chefs militaires du Hamas.

## NON À LA TRÊVE

Le chef spirituel du Hamas, cheikh Ahmed Yassine, a déclaré hier, lors d'une apparition publique exceptionnelle, que son organisation ne désarmerait pas et qu'il n'accepterait ni trêve ni alliance sous les auspices du nouveau gouvernement palestinien. Le cofondateur du Mouvement de la résistance islamique a rejeté les offres du nouveau premier ministre, qui a annoncé lundi qu'il tenterait de mettre fin au « chaos » des armes illégales dans les territoires palestiniens et qu'il chercherait à parvenir à une trêve globale avec Israël. Il a également proposé au Hamas de se joindre à son gouvernement.

ECHO HATCHBACK 2004

TOYOTA  
un coup de cœur sans fin



Disponible maintenant à partir de 12 995 \$\*

1 888 TOYOTA-8 www.toyota.ca

T'EN FAIS CE QUE TU VEUX.

\*PDSF de base pour une Echo Hatchback CE 2004 (modèle JT123M-A avec boîte manuelle). Le modèle montré est une Echo Hatchback RS 2004 (modèle KT123M-B avec boîte manuelle). PDSF de 16 300 \$. Immatriculation, frais de transport et de préparation, frais d'enregistrement (incluant RDPRM), assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota le plus près pour plus de détails.

# Nouveau suspect dans l'affaire du meurtre d'Anna Lindh arrêté

## L'homme appréhendé le 10 septembre relâché faute de preuves

Agence France-Presse

STOCKHOLM — Un nouveau suspect a été interpellé, hier, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de la ministre suédoise des Affaires étrangères, Anna Lindh, alors que l'homme qui faisait jusqu'alors figure de principal suspect a été blanchi, faute de preuves.

Per Olof Svensson, arrêté le 10 septembre, « n'est plus soupçonné du meurtre d'Anna Lindh », a annoncé le procureur Agneta Blidberg. « Un autre homme a été arrêté » hier matin, contre lequel existe « un plus haut degré de suspicion », a-t-elle ajouté.

Aucune preuve contre le nouveau suspect ne sera rendue publique jusqu'à ce que le tribunal ait décidé de son maintien ou non en détention provisoire. Le parquet dispose, d'après la loi suédoise, de trois jours pour le demander.

Des tests ADN pourront notamment être ordonnés, qui seront comparés avec les échantillons prélevés sur les pièces à conviction laissées par le meurtrier sur place :

du sang, un couteau considéré comme l'arme du crime et une casquette de baseball.

« Nous sommes certains que nous avons le bon homme », a affirmé une source proche de l'enquête citée par l'agence TT.

Selon Christian Diesen, professeur de droit à l'Université de Stockholm, le « plus haut degré de suspicion » évoqué semble indiquer que les enquêteurs ont déjà les éléments nécessaires : des photos, ou même déjà des analyses génétiques.

Les enquêteurs ont refusé de fournir plus de précisions sur le nouveau suspect, se bornant à indiquer qu'il a été arrêté sans violence et qu'il était connu des services de police.

Cet homme n'est « pas sans ressemblance » avec l'individu repéré sur les films des caméras de surveillance du grand magasin NK où a été tuée Anna Lindh le 10 septembre.

On avait utilisé la même expression à propos de M. Svensson après son arrestation.

KATSINA — Amina Lawal, mère de quatre enfants condamnée en mars à la peine de mort par lapidation par un tribunal islamique nigérian pour avoir eu un enfant hors mariage, attendait hier de passer sa dernière nuit avant que soit rendu le verdict de la Cour d'appel islamique de Katsina.

La femme de 31 ans avait comparu le 27 août devant la Cour d'appel islamique de Katsina qui a examiné son recours contre le jugement d'un tribunal islamique avant d'ajourner son verdict au 25 septembre.

Son avocat avait laissé entendre mardi que l'énoncé du verdict pourrait être avancé d'une journée, avant de se rétracter hier.

En cas de condamnation, Amina serait la première personne à être lapidée depuis l'introduction de la charia en 2000 dans 12 États à majorité musulmane du Nigeria.

Ses partisans l'ont accompagnée à Katsina, distante de 180 km de son village natal de Kurami, et l'ont mise au secret. Ces derniers se déclarent confiants pour Amina, condamnée pour avoir eu un enfant

# Lapidation d'Amina Lawal: le verdict rendu aujourd'hui

Agence France-Presse

plus de deux ans après avoir divorcé, ce que la charia considère comme un crime.

Reste que la controverse engendrée par cette affaire dans le monde entier semble élever le procès d'Amina à celui de la charia, bien que l'équipe de la défense ait veillé à ne pas remettre en cause la stricte loi islamique.

« Nous nous rassemblerons demain pour livrer notre jugement au monde. Nous voulons que le monde s'aperçoive de la sagesse de la charia », a annoncé hier le greffier du tribunal de Katsina, Dalhatu Salmanu Abubakar.

Cette affaire, qui a provoqué peu d'émoi parmi la population majoritairement musulmane de la ville, a en revanche attiré l'attention de nombreux militants et défenseurs des droits de l'homme au Nigeria et à l'étranger.

Si l'argumentaire de la défense était retenu et que le tribunal islamique de Katsina acquittait Amina, le gouvernement fédéral nigérian du président Olusegun Obasanjo serait probablement soulagé, vu les nombreux mouvements de soutien à la jeune femme manifestés dans le monde.



# EXPO LAVAL

Le salon du confort au foyer

Du 24 au 28 septembre, Centre SportsPlus  
2890 boul. Dagenais ouest (Fabreville) Laval • Sortie 14 de l'Autoroute 15

### ATTRACTIONS SPÉCIALES

**À votre Santé, Go Réno!** présenté par La Société canadienne d'hypothèques et de logement en collaboration avec le magazine La Maison du 21<sup>e</sup> Siècle et un regroupement d'entreprises promouvant les matériaux sains et l'économie d'énergie.

**Le Monde selon PEPIN**  
Mise en scène spectaculaire combinant l'art, la technologie, le mobilier et les accessoires décoratifs. Collaboration Assingo Décors.

**Les loisirs à la maison**  
Cinéma-maison 3D en primeur chez Audioshop, bricolage sur bois avec C.E.J., Techniques de peinture décorative avec L'Art des faux finis, billard et autres jeux sur table, musique, lecture, fauteuils relaxants, gym maison, etc.

**Recevoir chez soi**  
Tables en fête sous les chapiteaux de À bon prix Location : fête d'enfants, mariage, Halloween, Noël et la St-Valentin. Collaboration de la Table de concertation agro-alimentaire de Laval, Laval Technopole et de IGA.

**Le confort de vos animaux**  
Des experts de la SPCA vous conseillent. Collaboration Mondou et Science Diet. Mini-conférences – centre d'adoption.

**Raconte-moi une maison**  
La maison de l'avenir vue par les enfants. Dessins et maquettes étonnantes.

**Histoires d'eau et de bien-être**  
Le nec plus ultra des spas présenté par Trévi

**Antiquités de Chine et d'ailleurs**  
Meubles anciens et accessoires décoratifs pour l'intérieur et l'extérieur à la boutique des Serres Sylvain Cléroux.

Voyez toutes les nouveautés pour profiter pleinement de votre maison : cuisines, salles de bains, décoration, rénovation, portes et fenêtres, énergie, aménagement extérieur.

STATIONNEMENT GRATUIT!

Un événement CanExpo

En collaboration avec

La Presse

TVA

CKAC 730

RADIOMÉDIA

La Chambre de commerce et de Laval

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

Adultes ..... 10 \$

Aînés ..... 8 \$

Enfants (moins de 12 ans) .... gratuit

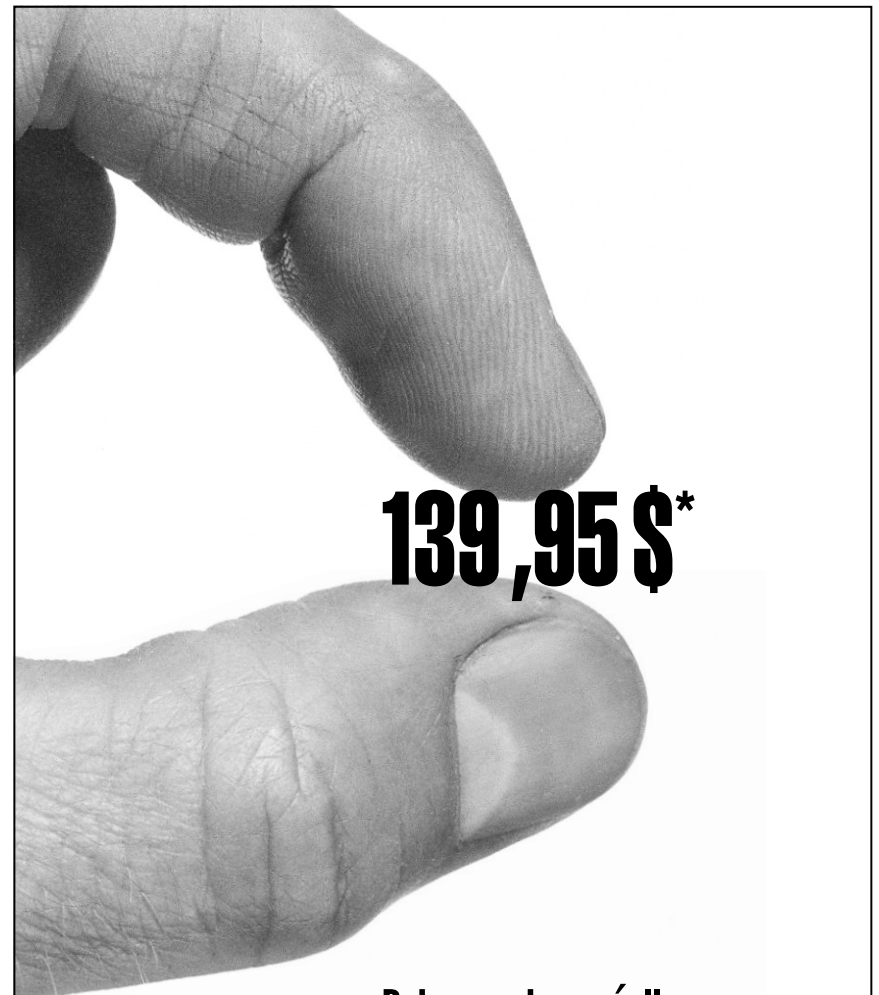
HEURES D'OUVERTURE

Mercredi, jeudi, vendredi ..11h à 21h

Samedi .....10h à 21h

Dimanche .....10h à 19h

COUPONS-RABAIS DISPONIBLES DANS LA PRESSE



Prix grandeur réelle.



\* Le prix de détail suggéré par le fabricant était de 199,95 \$. Le nouveau prix de 139,95 \$ est en vigueur à partir du 25 septembre 2003. Les détaillants peuvent vendre moins cher. <sup>TM</sup> et le logo du Nintendo GameCube sont des marques de commerce de Nintendo. Nintendo of Canada Ltd, usager autorisé. © 2003 Nintendo. Tous droits réservés.

# Halifax

Vols quotidiens sans escale.



Obtenez des milles de récompense AIR MILES/m\$ lorsque vous réservez en ligne sur westjet.com. Pour plus de renseignements, visitez westjet.com.

m\$/m\$ Marque déposée/la commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

3172412A

SERVICE EN BOEING 737

COLLATIONS GRATUITES

RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À

westjet.com

ÉCONOMISEZ

5\$ EN LIGNE

WESTJET le ciel canadien à bon prix

## EXPRESS INTERNATIONAL

### BELGIQUE Poursuites abandonnées

LA justice belge s'est définitivement dessaisie hier des poursuites pour crimes contre l'humanité engagées à Bruxelles contre le premier ministre israélien Ariel Sharon, l'ancien président des États-Unis George Bush et l'actuel secrétaire d'État américain Colin Powell. Dans un arrêt rendu en audience publique en milieu de journée, la Cour de cassation, plus haute instance judiciaire belge, a justifié cette décision par le fait qu'« aucun des plaignants n'avait la nationalité belge au moment du début des actions » contre M. Sharon et MM. Bush et Powell. Ariel Sharon faisait l'objet de plaintes en Belgique depuis 2001, pour sa responsabilité présumée dans les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, en juin 1982 au Liban. George Bush père et Colin Powell étaient quant à eux visés pour leur rôle dans la guerre du Golfe en 1991. — d'après AFP

### ISRAËL Détresse des Palestiniens

L'AGENCE de l'ONU pour l'aide aux réfugiés de Palestine (Unrwa) a lancé hier un appel à des fonds, alors que son chef Peter Hansen a qualifié de « très critique » la situation des réfugiés de Cisjordanie et de la bande de Gaza. En raison d'une faible réponse des donateurs à son appel de juin 2003, l'agence a été forcée de réduire d'un quart la distribution de vivres à Gaza et ne peut couvrir que 12 % du coût d'un programme de reconstruction au profit de « milliers de réfugiés dont les maisons ont été détruites par l'armée israélienne ». D'autres programmes comme la création d'emplois, le traitement d'enfants traumatisés et la distribution de tenues scolaires et de chaussures ont été soit réduits, soit annulés. Actuellement, 60 % des programmes n'ont pas de fonds et la situation est très critique pour les familles palestiniennes, a déclaré M. Hansen. — d'après AFP



Photo MARTIN TREMBLAY, La Presse

## Il y a deux ans...

Un adolescent afghan semble défier un char à Kaboul, sur les lieux mêmes où sont tombées les premières bombes américaines, en octobre 2001. Plus de 300 armes lourdes illégales menacent la paix et la sécurité dans la capitale afghane et devraient être retirées de Kaboul, a déclaré hier le commandant adjoint de la force de maintien de la paix de l'OTAN, le major-général canadien Andrew Leslie.

# Cinq Irakiens tués, dont deux sous les balles des Américains

Agence France-Presse

BAGDAD — De nouvelles violences ont ensanglanté l'Irak, faisant cinq morts hier : un chauffeur de bus tué dans un attentat à Bagdad, deux personnes mortes dans un attentat à Mossoul et deux autres Irakiens tués par des soldats américains près de Baaqouba, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale.

Un Irakien a été tué et 21 autres ont été blessés, dont quatre grièvement, par une bombe qui a explosé, en matinée, au passage d'un minibus à Bagdad, a indiqué un policier irakien sur les lieux, précisant que la personne tuée était le chauffeur.

Un porte-parole militaire américain a confirmé l'explosion, se bor-

nant à dire qu'aucun soldat n'avait été touché.

Deux personnes ont aussi été tuées et 14 autres blessées dans une attaque à la grenade, qui a visé une salle de cinéma de Mossoul, où on projetait des films pornographiques.

« Toutes les victimes sont de jeunes hommes », a déclaré un lieutenant, ajoutant que quatre des blessés étaient grièvement atteints. La grenade a été lancée dans la salle alors que plus de 200 personnes s'y trouvaient.

Dimanche, 10 Irakiens ont été blessés dans une attaque à la grenade menée par des inconnus contre un magasin vendant des cassettes pornographiques dans une localité proche de Mossoul.

Le 30 août, six personnes avaient

été blessées dans une attaque à la grenade contre une salle de cinéma de la ville.

À Bagdad, un minibus blanc a heurté une bombe alors qu'il circulait dans l'avenue Al-Imam Al-Aadham, grande artère du centre de la capitale, juste après le passage d'une patrouille américaine qui pourrait bien avoir été la cible véritable des auteurs de l'attentat.

Le bus a fini sa course dans un arbre et s'est retrouvé coupé en deux par le souffle de la bombe. L'explosion a eu lieu dans une rue bordée de magasins et de restaurants.

D'autre part, dans un village près de Baaqouba, deux Irakiens ont été tués et un autre blessé lors d'une perquisition de l'armée américaine pendant la nuit, ont indiqué

des témoins. Selon eux, les soldats américains ont tiré sur les trois hommes qui avaient pris la fuite alors que l'armée fouillait le village d'al-Jizani, à 20 km au nord-ouest de Baaqouba.

Après la décision prise mardi par le Conseil de gouvernement irakien d'interdire aux chaînes satellitaires arabes Al-Jazira et Al-Arabiya de couvrir les activités officielles pendant deux semaines dans le pays, l'organisation de défense de la presse, Reporters sans frontières (RSF) a fait part de son indignation.

« Cette décision constitue sans aucun doute une atteinte à la liberté de la presse », souligne le secrétaire général de RSF, Robert Ménard, dans un communiqué reçu hier.

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans **Plus**

### Le spécialiste Nikon au Québec

**Nikon Coolpix 4300**

- Appareil photo numérique
- Résolution 4 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent de 38-114 mm
- 12 modes de prise de vue
- Mode vidéo . Interface USB
- Maintenant garantie 2 ans

**589,99\$**

Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique

**Nikon Coolpix 5700**

- Appareil photo numérique
- Écran pivotant
- Résolution 5 millions de pixels
- Zoom 8X optique équivalent 35-280 mm
- Mode vidéo avec son . Interface USB
- Sabot de flash intégré
- Maintenant garantie 2 ans

**1279,99\$**

Incluant carte mémoire 32 Mo et accessoires

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique

**Nikon CoolScan IV ED**

- Numeriseur pour film 35 mm
- Résolution 2900 DPI
- Plage densité 3,6
- Interface USB

**899,99\$**

Incluant : porte diapo et négatif

**L.L. Lozeau**

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com | Montréal, Québec

1 - 800 - 363-3535

Valide jusqu'au 9 oct. 2003.

BEAUBIEN VISA MasterCard

Photos peuvent différer.

## OFFREZ-VOUS UNE PRIME BEAUTÉ

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu'au 11 octobre 2003, à l'achat de 24\$ ou plus de produits Clinique, obtenez cette prime de sept articles.

LES AILES DE LA MODE

TOTAL TURNAROUND ACTION RÉNOVATRICE VISIBLE DE CLINIQUE

Du renouveau pour tous les types de peau. Révèle instantanément une peau d'apparence plus limpide, plus rayonnante et revitalisée. Offert en crème ou en lotion, 50 ml, 41\$.

Soumis à des tests d'allergie. 100% sans parfum, sauf pour les produits fragrant Clinique.

Rouge couleur intense, Pure Posh • Démaquillant doux pour les yeux • Émulsion hydratante tellement différente • Advanced Stop Signs, atténue rides et taches foncées • High Impact Ombre à paupières intense, Sugarberry • Duo Mascara naturel soyeux/Brillant à lèvres Brilliance intense, Jet Black/Crystal • Sac à cosmétiques mauve foncé griffé Clinique

**CLINIQUE**

\*Offre valide du 24 septembre au 11 octobre 2003. Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne et par promotion.

3160903A

LA PORTER PARTOUT. ÇA VOUS RAPPROCHE!

LA CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE

www.lesailles.com

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537  
Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

# Hamilton

## Vols quotidiens sans escale.

Obtenez des milles de récompense AIR MILES md/mc lorsque vous réservez en ligne sur westjet.com. Pour plus de renseignements, visitez westjet.com.

md/mc Marque déposée/la compagnie d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES

RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À

**westjet.com**

ÉCONOMISEZ

**5\$**

EN LIGNE

**WESTJET**

le ciel canadien à bon prix



Ceci  
n'est pas  
du bois  
mort

C'est l'emploi de 500 personnes et la fierté de toute une région.

Dans les usines de David Lauzon, on fabrique des lames de plancher de haute qualité qu'on exporte partout dans le monde. Mais l'entreprise ne fabrique pas que des planchers. Elle permet que des maisons se construisent, que des gens travaillent, que des commerces grandissent et que des familles s'épanouissent. Avec l'appui et l'expertise des spécialistes du Centre financier aux entreprises Desjardins et de la Caisse centrale, Lauzon Planchers de bois exclusifs fabrique aussi l'avenir de toute une région. En affaires, l'argent doit être au service des gens. Jamais le contraire.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

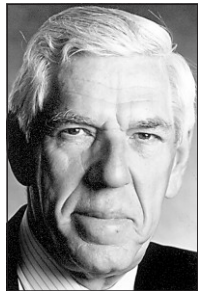
 **Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres

# Forum

## Des retraités actifs

L'atteinte de la soixantaine ne signifie plus le commencement d'une vie en marge de la société



**CLAUDE CASTONGUAY**  
L'auteur est actuaire. Il a été ministre de la Santé sous Robert Bourassa, président entre autres à la naissance de notre régime d'assurance-maladie.

DEPUIS LA dernière guerre mondiale, de profonds changements se sont produits dans tous les aspects de la vie. Bien souvent ce qui semblait inconcevable est devenu réalité. Ainsi, sur une période de temps relativement courte, l'espérance de vie est passée de soixante-trois à soixante-seize ans pour les hommes et de soixante-six à quatre-vingt deux ans pour les femmes. Pour la très grande majorité des personnes actives, ceci signifie que la perspective à l'endroit de la retraite n'est tout simplement plus la même. D'autant plus qu'au début de la soixantaine, elles bénéficient maintenant de façon générale d'une bonne santé.

Au niveau de la population dans son ensemble, pendant que l'espérance de vie gagnait constamment du terrain, la natalité connaissait une chute drastique. L'effet combiné de la faible natalité et de la longévité accrue a provoqué le renversement de la pyramide des âges. Pour la première fois, les personnes âgées sont en voie de devenir beaucoup plus nombreuses que les jeunes destinés à constituer la relève. Les conséquences découlant de cette transformation de la structure de la population sont énormes, très diversifiées et loin d'avoir toutes été identifiées.

Quelles sont au plan de la retraite les nouvelles perspectives qui en découlent. Dans deux ans, nous verrons les personnes nées immédiatement après la guerre atteindre la soixantaine. Ce sera le début de l'arrivée massive aux âges, considérés jusqu'à maintenant, comme ceux de la retraite normale. Inévitablement, il va en résulter une réduction significative de la main-d'oeuvre traditionnelle. En d'autres termes, l'abondance de main-d'oeuvre des dernières décennies va se transformer en pénurie.

Le nombre de personnes atteignant les âges de la retraite va donc connaître chaque année une forte croissance, ce qui va provoquer une augmentation dans la demande de toute une gamme de services pour satisfaire leurs besoins.

Aujourd'hui, et encore davantage demain, les personnes entrent dans la soixantaine en bien meilleure santé que par le passé. Elles sont physiquement et mentalement capables et souvent désireuses de demeurer relativement actives. Conscientes qu'elles ont encore plusieurs années devant elles, nombreuses sont celles qui sentent le besoin d'être utiles et de donner un sens à leur vie. Au surplus, elles ont appris qu'une transition trop brusque après une vie pleinement active peut être préjudiciable à leur santé et à leur équilibre mental.

Les données les plus récentes permettent de constater qu'une proportion croissante de travailleurs ayant atteint la soixantaine optent pour demeurer actifs. La dernière période de la vie peut procurer, en l'absence de problèmes financiers sérieux, une certaine marge de liberté. Aussi, selon ce que l'on peut constater, les personnes qui optent pour demeurer actives le font selon des modalités qui varient selon leur expérience et leurs connaissances, leur état de santé et leur désir d'améliorer leur qualité de vie. Ce ne sont



PHOTOTHÈQUE, La Presse

**« Pour contrecarrer la pénurie de main-d'oeuvre vers laquelle nous nous dirigeons, le marché du travail va devoir permettre aux retraités de demeurer actifs selon des modalités souples. » – Claude Castonguay**

pas les opportunités qui vont manquer. Avec un peu d'imagination et de bonne volonté bien des personnes peuvent, dans la mesure de leur santé et de leur talent, apporter une contribution à la satisfaction de toute une gamme de besoins.

Au-delà de cette dimension personnelle, les baby-boomers ne peuvent ignorer qu'ils ont une dette envers la société. Ils ont dans l'ensemble bénéficié d'une qualité et de conditions de vie meilleures que celles des générations qui les ont précédées. Or, au lieu d'assumer une juste part des coûts des services dont ils ont bénéficiés, ils sont en voie de laisser un lourd héritage, celui des énormes dettes publiques créées par les politiques et programmes publics trop généreux des dernières décennies. Nos enfants et petits-enfants devront en conséquence payer pour des années à venir des impôts bien supérieurs à la valeur des services publics qu'ils vont recevoir. (...)

### Financement des pensions

Il n'est pas possible de discuter de retraite sans aborder la question du financement des pensions. Il n'y a pas si longtemps, les régimes publics de pensions donnaient de solides gages de stabilité et de sécurité. Aujourd'hui, avec le renversement de la pyramide des âges, ce n'est plus nécessairement le cas. L'avenir des régimes publics de pensions partiellement capitalisés soulève des questions. Comment en effet la population active, déjà lourdement taxée par le fardeau des dettes publiques, pourra-t-elle en plus participer au financement des pensions du nombre toujours croissant des baby-boomers à la retraite.

Cette conjoncture va susciter de difficiles remises en question.

Dans certains pays le processus est déjà amorcé. Chez nous, le niveau des contributions du Régime des rentes du Québec a été

haussé afin de lui permettre de mieux respecter ses engagements. Cette approche a été prise plutôt que celle de la réduction des prestations ou du report du commencement du paiement des rentes de retraite. Notre système de pensions est de plus constitué des régimes de pensions d'entreprise et des régimes individuels de rente. Depuis la dégringolade des marchés boursiers des dernières années, les actifs de ces régimes ont dans nombre de cas fondu de façon dramatique avec toutes les implications que cela comporte.

Nombre de personnes sont donc susceptibles d'arriver à la retraite avec des pensions moins élevées et moins stables que par le passé. La nécessité de compléter ces pensions va sûrement constituer pour plusieurs un autre motif de maintenir un niveau d'activités rémunératrices après la retraite. Comme je l'ai déjà signalé, cette tendance se confirme déjà.

Il me semble intéressant de signaler l'existence d'un facteur susceptible d'atténuer quelque peu l'aigreur du problème que présente pour nos gouvernements le financement de nos programmes de protection sociale. Depuis de nombreuses années, ils ont été privés de revenus par suite des réductions d'impôts octroyés aux employeurs et aux travailleurs qui épargnent en vue de leur retraite. Avec l'arrivée massive des nouveaux retraités dont les pensions sont impossibles, cette dépense fiscale va se transformer en revenus de plus en plus significatifs.

### Nouveau contexte

Que doit-on dégager de cette brève analyse ? Le nouveau contexte dans lequel la retraite s'insère est très différent de celui des années cinquante et soixante. L'atteinte de la soixantaine ne signifie plus automatiquement le retrait à brève échéance de la vie active et le commencement d'une vie en quelque sorte en marge de la société. Tout contribue à faire en sorte qu'un nombre élevé de personnes vont vouloir et même devoir planifier à leur façon cette étape de leur vie. Celle-ci peut constituer une phase positive de la vie selon toutefois des *patterns* nouveaux et diversifiés selon l'état de santé de chacun, sa situation financière, sa volonté de demeurer actif, etc.

Les modalités de la mise à la retraite vont devoir être très souples et laisser plus de latitude aux futurs retraités. La nouvelle conception de la retraite va également nécessiter des changements dans l'encadrement et la réglementation du marché du travail. C'est probablement à ce niveau que les résistances les plus vives vont se manifester de la part des syndicats et des autres organismes qui trouvent leur intérêt dans un marché rigide et structuré du travail.

Le défi est double. D'une part, il s'agit de mettre en valeur le potentiel de connaissance et d'expérience de personnes qui souhaitent demeurer actives, de participer dans la mesure de leur capacité à la vie de leur communauté et de la société et de suppléer leur revenu de retraite. D'autre part, pour contrecarrer la pénurie de main-d'oeuvre vers laquelle nous nous dirigeons, le marché du travail va devoir permettre à ces personnes de demeurer actives selon des modalités différentes de celles du passé.

Cet enjeu est fondamental. Il faut faire en sorte que les personnes qui atteignent la retraite ne soient plus considérées comme un fardeau pour la société mais comme des citoyens à part entière. Le besoin de participer, de se rendre utile, de conserver l'estime de ses proches et de sa communauté ne disparaît pas à soixante-cinq ans.

## Le choix de la transparence

Les difficultés auxquelles se heurtent les demandeurs d'information proviennent d'une culture du secret

Voici un extrait du mémoire de La Presse sur la révision de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics. Le mémoire est présenté aujourd'hui aux membres de la Commission de l'Assemblée nationale sur la culture.

ON TROUVE dans le Rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information une donnée étonnante : de tous ceux qui ont recours à la Commission, les journalistes ne représentent qu'une toute petite minorité, moins de 3 %. Serait-ce que les médias ne s'intéressent pas à l'information qui circule dans les organismes publics ? Serait-ce qu'ils jugent cette information sans valeur ? Bien sûr que non.

L'information est évidemment la raison d'être des médias. Il ne s'agit pas d'une obsession mûe par la concurrence ou par l'appât commercial. Les journalistes consacrent toutes leurs énergies à informer leur public parce que sans information, il n'y a pas de démocratie. Sans information, les citoyens sont vulnérables à toutes les manipulations. Sans information, ils votent à tâtons, comme s'ils avaient les yeux bandés.

Et cela ne vaut pas que pour la période électorale. Une démocratie vivante est en

oeuvre au quotidien. Le citoyen ne vote pas chaque jour, mais de moult façons, il se prononce et fait sentir son influence. L'intérêt public exige qu'il le fasse sur la base d'une information la plus complète possible.

Pas de démocratie sans information : cela a été dit et redit, dans cette Assemblée notamment. Pourtant, l'état de l'accès aux documents des organismes publics au Québec indique qu'il s'agit, de la part des gouvernements, de vœux pieux bien plus que d'une conviction réelle. Poussés par leur méfiance à l'endroit des journalistes, par la crainte maladroite des réactions de la population et par la défense d'intérêts bureaucratiques ou politiques, les organismes publics québécois font tout pour garder confidentiels le plus de documents possibles. Le régime d'accès lui-même, pourtant prometteur à ses débuts, en est venu à contribuer à cette manie du secret. Manque de collaboration des organismes, lourdeurs des processus, et surtout lenteurs des procédures et tactiques dilatoires : les journalistes ont vite compris que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics leur faisait perdre du temps, de l'argent et de l'énergie. La Loi a généré plus d'obstacles que d'accès, plus de frustration que d'in-

formation. Les journalistes ont conclu qu'ils feraient mieux de continuer à cultiver leurs sources plutôt que de parader pendant des mois devant la Commission.

Bravo pour le secret ! Tant pis pour les journalistes ! Mais qu'en est-il de l'intérêt public ?

### D'abord, changer la culture

Toutes les difficultés auxquelles se heurtent les demandeurs d'information originent d'une culture du secret. Cette culture est ancienne, bien ancrée, et sans doute liée à la nature même de notre système politique. (...)

Lorsqu'un rapport quelconque est produit par ou pour un ministre, le premier réflexe est de ne pas le publier... à moins qu'il serve les fins recherchées par le gouvernement. Or ce réflexe, s'il sert sans doute bien les intérêts partisans des élus en poste, est à sa face même malsain pour la démocratie. On aura beau lui trouver toutes sortes de justifications — allant de la nécessité de protéger le secret industriel à celui de préserver la liberté d'action des fonctionnaires — en définitive, la vraie raison, c'est qu'on veut éviter une situation embarrassante pour un ministre ou pour le gouvernement. « Je pense que si les ministres et les hauts fonctionnaires ré-

fléchissaient plus à fond à ce problème, conclut M. Desautels, ils verraient que leur véritable intérêt tient dans une plus grande ouverture et une attribution plus claire des responsabilités. » (Ibid, p. 101).

Au sein de la machine gouvernementale, ce dernier énoncé sera sans doute accueilli avec scepticisme. Pourtant, quand on y songe, il ne fait pas de doute que plus un système gouvernemental est ouvert, moins il y a de cachettes et d'intrigues, mieux on sera à même d'arriver aux bonnes décisions, en tenant compte des intérêts véritables de la population. Prendre des décisions en catimini, de manière plus ou moins arbitraire, est plus facile. Mais en définitive, ces décisions sont rarement les meilleures. Et le prix est très élevé lorsque la population réalise qu'on l'a flouée. C'est une question à laquelle les députés devraient réfléchir sérieusement, à une époque où eux-mêmes déplorent le cynisme qui s'est installé à leur égard dans la population.

Du point de vue de la démocratie, de toute façon, nous l'avons dit, le secret est le plus souvent inadmissible. Par conséquent, il faut casser cette culture, casser ce réflexe, et amener le gouvernement du Québec à une attitude d'ouverture. (...)

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## La mondialisation de la vertu

Nous publions aujourd'hui le second de deux éditoriaux sur la 58<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, actuellement en cours à New York.



MARIO ROY  
mroy@lapresse.ca

Il n'y a rien de nouveau, et peu à critiquer, dans l'intervention qu'a faite Jean Chrétien devant l'Assemblée générale de l'ONU. Éloge du multilatéralisme, défense du droit d'intervention, appel à la solidarité internationale... C'est le maintien de la ligne diplomatique adoptée par Ottawa en particulier depuis le 11 septembre 2001 — et entièrement conséquente avec son histoire. C'est peu ou prou la position de l'« axe de la paix » européen, laquelle se situe à bonne distance, comme on sait, de la doctrine de l'ami américain.

Il s'agit, en somme, de la mondialisation annoncée de la vertu ! Laquelle se défend bien lorsque couchée sur du papier bible, mais souffre en général d'anémie lorsqu'on cherche à l'inscrire dans le réel.

Certes, le premier ministre du Canada, dans la position où il se trouve et compte tenu de l'endroit où il discourtait, n'avait pas à se glisser dans les coudes de la tuyauterie qu'impliquent ces projets. Surtout, il n'avait pas à dire, parce que ce sera le problème de Paul Martin, comment le Canada défendra ses positions de façon convaincante, compte tenu de deux réalités. Un, la faiblesse relative de l'influence canadienne sur l'échiquier international. Deux, l'obligation de sacrifier aux impératifs de

la cohabitation continentale avec le géant américain.

Dans les deux cas, et davantage encore au Canada anglais qu'au Québec, il s'agit de sujets sensibles, à propos desquels les jugements pessimistes abondent.

Sur le premier, les verdicts, justement, sont presque unanimes : depuis des décennies, le poids du Canada n'a cessé de s'amenuiser. Ce que reflète à la perfection le titre d'un ouvrage récent, et fort en vogue, de l'essayiste ontarien Andrew Cohen (la traduction est de nous) : *Pendant que le Canada dormait / Comment nous avons perdu notre place dans le monde*.

La guerre en Afghanistan a mis en lumière les lacunes de notre appareil militaire. Notre diplomatie est confuse. Notre aide étrangère est tombée à 0,25 % du PIB, la moitié de ce qu'elle était il y a 25 ans. À ces trois postes budgétaires, le Canada consacre aujourd'hui 18 milliards par année, ce qui est inférieur, en dollars constants, à l'enveloppe consentie il y a dix ans. Or, il s'agit des trois leviers dont une nation dispose pour exercer son influence à l'étranger.

Les bons sentiments coûtent cher au moment du passage à l'acte...

Quand au second point, celui des relations canado-américaines, il nous place précisément dans la même position que l'Europe de l'ouest, mais de façon plus pressante au regard de la géographie et de l'économie : celle de devoir s'appuyer sur les institutions internationales pour contrebalancer le poids états-unien.

La cohabitation n'en sera pas moins toujours délicate.

Et c'est l'ex-ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui (dans *Navigating A New World*) utilise, pour décrire cette relation, la vieille blague : comment fait-on l'amour avec un porc-épic ? Avec beaucoup de précaution...

### Les bons sentiments coûtent cher au moment du passage à l'acte.

## 2 pour 2



ANDRÉ PRATTE  
apratte@lapresse.ca

Le périple de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, en Russie, en Finlande et en Islande a suscité la controverse. Des députés se sont indignés de la facture du voyage, évaluée à un million. Cette indignation est-elle justifiée ? Chose certaine, M<sup>me</sup> Clarkson et son époux récoltent ce qu'ils ont semé.

Il n'y a bien sûr rien de mal à ce que la gouverneure générale visite d'autres pays. Tant mieux si elle en profite pour y faire connaître des artistes et des intellectuels canadiens. Ici comme pour plusieurs des activités de M<sup>me</sup> Clarkson, le problème n'est pas dans la substance, mais dans la manière. Fallait-il que la délégation soit aussi imposante (26 invités en Russie, 33 en Finlande et en Islande, sans compter les ministres, les députés et le personnel de tout ce monde) ? Y aurait-il eu moyen de limiter les coûts ?

Depuis qu'elle est gouverneure générale, Adrienne Clarkson a été plus dynamique que la plupart de ses prédécesseurs. Bravo ! Chaque pays a besoin d'une institution de ce genre, qui libère le chef de gouvernement d'une partie d'un inévitable fardeau social et cérémonial (on sert chaque année 60 000 assiettes à Rideau Hall !). On ne peut pas dénoncer l'inutilité d'une institution pour ensuite blâmer le titulaire qui cherche à la rendre utile.

Parce que M<sup>me</sup> Clarkson est plus active, le budget de son bureau a considérablement augmenté, passant 11,6 millions à 19,2 millions. Le problème, c'est que le style ostentatoire de la Gouverneure générale laisse penser qu'elle pourrait en faire autant pour moins cher.

Quelques millions dans un budget de 180 milliards, ce n'est pas grand-chose. Cependant, le faste qui a cours ces années-ci à Rideau Hall envoie un message puissant... et contre-productif.

Le rôle inusité que joue le mari de M<sup>me</sup> Clarkson, l'intellectuel John Ralston Saul, est une autre source d'irritation pour plusieurs Canadiens. M. Saul pilote plusieurs initiatives, certaines fort louables. D'autres ont une valeur moins évidente. Pourquoi « Son Excellence » a-t-il pris à cœur de faire la promotion des vins canadiens ? Pourquoi le vin et pas le boeuf, ou le bois d'oeuvre, ou le sirop d'érable ? Évidemment, une cave de sirop...

Un porte-parole de la Ligue monarchiste du Canada s'est réjoui du fait que les Canadiens profitent de « deux gouverneurs généraux pour le prix d'un. » La réalité est différente : nous avons deux gouverneurs généraux... pour le prix de deux !

Durant cette visite officielle, John Saul participe seul à certaines activités notamment, ce qu'il affectionne particulièrement, quelques échanges entre intellectuels. Quand M. Saul agit-il pour son propre compte d'essayiste, et quand agit-il comme conjoint de la gouverneure générale, voire comme co-gouverneur général ?

M<sup>me</sup> Clarkson a dit la semaine dernière qu'elle était « au-dessus de la politique. » Soit. Mais ses dépenses ne devraient pas être au-dessus d'un examen par les élus. C'est pourquoi il faut se féliciter de la décision du Comité des opérations gouvernementales des Communes de passer au peigne fin le budget de la gouverneure générale. Il s'agit simplement de s'assurer que tout en s'acquittant avec tant de brio de ses responsabilités, M<sup>me</sup> Clarkson est restée prudente dans la gestion des fonds publics.

## LE TÉLÉJOURNAL: RADIO-CANADA CHERCHE DES SOLUTIONS



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

### LA BOÎTE AUX LETTRES

#### Un géant est tombé

AUJOURD'HUI, lundi 15 septembre, les tronçonneuses sont arrivées sur la rue d'Amos pour abattre un géant de plus de 70 ans. Ce géant, un magnifique peuplier deltoïde, dépassait majestueusement avec toute sa vigueur, trois fois le duplex qu'il avait le malheur de côtoyer. À sa base, le diamètre de son tronc faisait plus d'un mètre.

Mais voilà qu'un propriétaire irresponsable, peu soucieux des questions environnementales, préoccupé uniquement de son petit lopin, a décidé impudemment de faucher cet arbre, laissant ainsi pour toujours un trou béant dans le paysage de la communauté.

Quand on sait qu'un seul arbre fournit de l'oxygène à 4 personnes par jour, qu'il absorbe le gaz carbonique qu'une auto produit sur 40 kilomètres, qu'il fixe environ 10 livres de poussière par année en plus d'apporter son ombre au voisinage pendant ces périodes de canicules de plus en plus fréquentes avec le réchauffement de la planète, il est facile d'évaluer l'importance d'une telle ressource dans un quartier. Il y a lieu de s'inquiéter !

À Montréal rien n'empêche ce genre d'intervention sauvage. Dans certaines municipalités voisines, on demande un permis pour couper un arbre et sous condition d'en planter un autre. Peut-on espérer qu'un règlement semblable soit adopté prochainement à Montréal ? Au lieu de les faucher, si tous les propriétaires inconscients plantaient un arbre, peut-être que dans 70 ans nos petits-enfants auraient le privilège d'apprécier les bénéfices de ces géants bienfaiteurs.

MARIE-AGATHE BRIÈRE

#### Seuls comptent les profits

IL Y A encore des coupes à blanc au Québec. Je suis allé à la pêche dernièrement dans une pourvoirie de Lanaudière pour constater que, cette année, la forêt avait été rasée sans restrictions et ce jusqu'à 30 mètres du lac où nous étions. De plus, contenants de plastique et autres débris que les bûcherons pourraient ramener, sont laissés sur place sans aucune considération pour la pollution. Seuls comptent les profits, malheureusement.

ANDRÉ BOIS  
Saint-Jérôme

#### Bravo, M<sup>me</sup> Clarkson !

JE DÉSIRES intervenir dans le débat entourant le voyage qu'effectue présentement le Gouverneur général, M<sup>me</sup> Adrienne Clarkson. Je trouve que cette initiative est une excellente idée. Le fait de vouloir promouvoir les arts, la culture et

#### Les sciences du Canada est une belle façon d'établir des liens qui ne se font pas nécessairement dans les tournées économiques que le premier ministre Jean Chrétien a fait au fil des ans.

Pourquoi alors s'indigner du coût d'une telle tournée et pourquoi ne pas plutôt encourager le dialogue entre les peuples du Nord. Qui sait, peut-être cela mènera-t-il à d'autres tournées qui ne peuvent qu'être bonnes économiquement, politiquement et culturellement. Bravo M<sup>me</sup> Clarkson.

FRANÇOIS GUAY  
Montréal

#### 8 000 000 de calories...

LORS DE LA journée sans voiture de lundi dernier, j'ai pris pour déjeuner une rôtie avec une épaisse couche de beurre d'arachide, un bon 350 calories, puis j'ai enfourché mon vélo pour me rendre au boulot à 11 kilomètres. Ça m'a pris 10 minutes de plus qu'en auto ou en métro. Si j'avais pris mon auto, je lui aurais donné 1 litre de carburant, soit environ 8 000 000 de calories. Imaginez tout le beurre d'arachide que ma voiture bouffe en temps normal.

NORMAND RAYMOND

#### Décisions sans jugement

LE GOUVERNEMENT se donne droit de vie ou de mort sur les Québécois en posant des restrictions sur certains médicaments dont des malades ne peuvent pas se passer et que leurs médecins prescrivent comme médicaments essentielles à leur bien-être et à leur survie. Où donc ce gouvernement va nous conduire avec ces restrictions sauvages au nom des compressions budgétaires ?

Ne paie-t-on pas pour l'assurance-médicament au Québec ? C'est comme si votre assurance propriété décidait de ne plus payer pour les maisons incendiées à cause du système de chauffage électrique, car il y en a trop. Ridicule, ridicule. Non, le ridicule ne tue pas. Le gouvernement s'en charge. Un jour, ce même gouvernement décidera qu'il ne se fera plus de transplantations d'organes dans les hôpitaux du Québec à cause des restrictions budgétaires.

Il faut intervenir immédiatement auprès du gouvernement pour que cessent ces décisions sans jugement qui vont à l'encontre de la santé des Québécois.

MAURICE LÉVEILLÉ

### APPEL À TOUS



## Qu'attendez-vous ?

Oui, qu'attendez-vous pour passer au transport en commun ? À la suite de la journée sans voiture de lundi, n'êtes-vous pas dorénavant convaincu qu'il faudra bientôt délaisser l'automobile comme mode de transport principal ? Sinon pourquoi ? Que faudrait-il changer pour que vous décidiez de laisser votre voiture devant votre maison pour aller travailler en autobus et en métro ? Comment voyez-vous l'évolution du dossier du transport dans la grande région métropolitaine d'ici 10 ans ?

Écrivez-nous nombreux. Nous publierons vos textes (idéalement moins de 200 mots) dans notre numéro de demain.

Notre adresse : forum@lapresse.ca

## Forum

Nécessaire  
interventionnismeÀ cause de certaines décisions du gouvernement précédent,  
on a associé « intervention » et « nationalisme »

**PIERRE-YVES JETTÉ**  
L'auteur a complété une maîtrise en administration à l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD).

L'ARRIVÉE AU pouvoir du Parti libéral du Québec a déclenché la remise en question annoncée du

fonctionnement de l'État québécois, une remise en question dirigée par le Conseil du Trésor et jouissant d'une grande visibilité médiatique ces jours-ci. Il est cependant opportun de commenter sur un autre grand dossier économique dans lequel les actions gouvernementales succèdent désormais à la réflexion : la révision de l'interventionnisme économique de l'État en tant que pourvoyeur de capital financier.

Alors que le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, annonçait cet été la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'examiner le mandat et le rôle de l'ensemble des sociétés publiques québécoises de capital de risque, on entendait la semaine dernière en commission parlementaire sur les finances publiques différents intervenants financiers se porter à la défense du statu quo en matière d'interventionnisme financier étatique. Il est donc de mon intention d'émettre quelques observations rationnelles et non partisans concernant le rôle interventionniste financier de l'État québécois.

L'« idéologie politique libérale amène bien évidemment ce parti à se vouloir un « créateur d'environnement favorable » plutôt qu'un « investisseur actif » dans l'économie provinciale. Il est cependant difficile de nier l'importance de l'intervention économique du gouvernement lorsque l'enjeu devient le développement ou le maintien d'une compétitivité internationale. En effet, la nature même d'une politique industrielle orchestrée par un gouvernement est de favoriser le développement de compétences nationales dans des secteurs industriels d'avenir, des secteurs dont l'émergence contribuera à la future compétitivité internationale et à la prospérité.

Soit dit en passant, le capital de risque n'est pas synonyme de politique industrielle. Il n'est qu'un des multiples outils fiscaux connus par lesquels un gouvernement intervient dans le développement économique. Ce simple constat permet de souligner que le débat adéquat au Québec en termes de développement économique gagnerait à cibler la « politique industrielle » et l'interventionnisme dans son ensemble, plutôt que d'isoler l'une de ses composan-

tes qu'est le capital de risque étatique.

#### Une association malsaine

Au-delà des différences idéologiques propres aux partis, l'aversion du nouveau gouvernement pour l'interventionnisme financier sous toutes ses formes (et particulièrement pour l'investissement direct en capital) vient possiblement de la récente et indue association qui se fait désormais au Québec entre l'interventionnisme financier et l'omniprésente question d'identité nationale.

À cet égard, il est bien possible que l'interventionnisme pour fins de développement économique ait servi dans le Québec récent de masque à des interventions publiques motivées par un agenda d'apparence plus nationaliste qu'économique, et il est également déplorable que certaines de ces interventions aient été menées par des institutions n'ayant même pas de mandat de développement économique (telle la Caisse de dépôt et placement).

Mais bien que ces événements aient mené plusieurs observateurs à décrier les excès interventionnistes faits sous le gouvernement précédent et à associer « intervention » et « nationalisme québécois », j'argumenterais que cette association est erronée. En effet, même en admettant que de telles interventions déplacées aient pu avoir lieu, on ne peut remettre en question la pertinence d'un outil économique pour la simple raison que celui-ci a pu être précédemment utilisé à mauvais escient.

De plus, le balisage avec d'autres juridictions concurrentes révèle clairement que le gouvernement libéral ne se comporterait aucunement en gouvernement nationaliste s'il maintenait une politique d'aide ciblée à l'industrie. En effet, plusieurs régions des États-Unis (ce royaume du néolibéralisme économique) se donnent à cœur joie dans l'interventionnisme pour fins de développement industriel. De plus, cet interventionnisme se fait souvent au niveau de l'État (et non du gouvernement fédéral américain), reflétant le fait que le développement économique est une réalité locale qui peut pleinement jouir d'une intervention locale sans que celle-ci doive être considérée comme un symptôme de revendications nationalistes.

D'ailleurs, la quasi-absence du gouvernement fédéral canadien en matière de développement économique régional est un élément additionnel se portant à la défense des interventions provinciales en ce domaine. Le développement économique régional serait d'ailleurs certainement une compétence provinciale s'il était une compétence reconnue dans la Constitution, alors pourquoi systématiquement le consi-



La Cité du commerce électronique a profité largement du financement de l'État.

dérer comme un nationalisme déplacé ?

Finalement, compte tenu de l'interventionnisme gouvernemental observé chez nos voisins du Sud, on peut pragmatiquement conclure que l'aide gouvernementale aux entreprises est devenue un « passage obligé » pour un État souhaitant attirer des capitaux internationaux hautement mobiles ne cherchant que le rendement supérieur.

Tout cela étant dit, la « réingénierie » opérationnelle présentement en cours est probablement aussi justifiée dans l'interventionnisme financier qu'elle l'est dans les autres secteurs gouvernementaux. À cet égard, il y a certainement place à une optimisation des ressources et des interventions, si l'on se fie à la multiplicité des joueurs gouvernementaux impliqués et aux nombreux chevauchements de rôles constatés. Les travaux du ministère du Développement économique et régional sont en ce sens pleinement justifiés. Des mesures de gouvernance doivent aussi être prises pour que l'interventionnisme économique ne dérive pas vers un interventionnisme politique.

Et peu importe les leviers d'intervention économique retenus, ceux-ci doivent s'inscrire dans une enveloppe budgétaire qui tient compte de la capacité de payer du Québec. C'est d'ailleurs probablement à ce propos que les perceptions du nouveau gouvernement et celles du précédent sont le plus éloignées. Malheureusement, ce décalage ne peut que s'amplifier à mesure que le feront les estimés du déficit budgétaire provincial.

## LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca

Un nom  
prédestiné

L'homme avait un nom prédestiné : Paul Martin, P. M., *Prime Minister*...

Son destin s'accomplira donc bientôt, puisque le voilà plébiscité à la tête du Parti libéral du Canada.

■ ■ ■

Dans cette ascension sans obstacle, tout a été inusité.

D'abord, la façon dont Paul Martin a réussi à renverser, au beau milieu de son mandat, un premier ministre dûment élu — qui plus est, un premier ministre qui avait remporté les dernières élections haut la main, et qui aurait encore été victorieux s'il en avait déclenché d'autres. Ce putsch (car c'en est un) a passé par la machine du parti dont il avait pris le contrôle, avec une ténacité qui n'avait d'égalé que son ambition.

Car ne nous méprenons pas. Jean Chrétien a beau retarder son départ au maximum, il a été brutalement poussé vers la porte. Il n'avait même plus la force politique nécessaire, au sein de son parti, pour terminer son troisième mandat.

En règle générale, les Brutus — ceux qui poignent leur chef dans le dos — perdent la confiance de leurs collègues, car la loyauté est à la base des carrières politiques. Le fait que Paul Martin s'en soit tiré aussi glorieusement après avoir systématiquement miné le leadership de son chef en dit long sur son propre acharnement, de même que sur l'inextinguible soif de pouvoir des libéraux fédéraux.

Ces derniers craignaient que M. Chrétien s'accroche pour un quatrième mandat, il fallait tout de suite transférer la couronne au dauphin qui promettait le plus...

■ ■ ■

L'autre aspect inusité de ce triomphe, c'est qu'une fois à la tête de son parti, M. Martin sera virtuellement assuré de rester premier ministre pour les quatre ou cinq prochaines années, faute d'une opposition crédible.

Autrement dit, les 100 000 délégués libéraux qui confirmeront sa victoire en novembre choisiront le prochain premier ministre pour les années qui viennent, bien qu'ils ne représentent que 0,5 % de l'électorat canadien.

Le Canada étant devenu, à toutes fins utiles, un pays à parti unique, les affrontements significatifs ne se font maintenant qu'au sein du PLC.

Le pire, c'est qu'on ne voit pas la fin de cette abominable situation, qui pervertit la démocratie à sa base même et entraîne l'arrogance et la corruption.

Au Québec, si le Bloc s'effondre, cela ne fera qu'augmenter la députation libérale. Et si d'aventure le Bloc gagnait du terrain, cela ne changerait rien à rien, puisqu'il n'a aucune chance de prendre le pouvoir.

Le seul espoir de voir se construire une alternative véritable au PLC réside dans l'union des conservateurs et des alliés, l'idéal étant qu'un bon groupe de bloquistes se joigne à eux pour procurer à la nouvelle formation une certaine base au Québec.

Entre le PC et l'Alliance, les pourparlers ont repris, mais rien n'indique que les deux partis pourront en venir à une formule fonctionnelle d'ici aux prochaines élections. Et même si, par miracle, l'on obtenait l'union, l'on n'aurait pas nécessairement la force.

Encore faudrait-il que la droite réunifiée se donne un programme plus au centre, susceptible d'intéresser un électorat réfractaire aux extrêmes. Le problème sera que ce précieux créneau du centre sera monopolisé par le nouveau Parti libéral de Paul Martin, dont on peut croire qu'il sera plus conservateur que le gouvernement Chrétien. En ce sens, la victoire de Paul Martin représente un échec de plus pour l'Alliance et le Parti conservateur.

■ ■ ■

Reste à savoir quelle sorte de premier ministre exactement fera Paul Martin. On sait qu'il voulait le pouvoir, pour des raisons en partie viscérales. (Le fils a voulu venger la défaite du père, l'ancien ministre libéral dont Pierre Elliott Trudeau n'avait fait qu'une bouche lors de la course au leadership de 1968.)

Le pouvoir, soit. Mais pour faire quoi avec ? *That is the question.*

Il y a 13 ans (soit depuis sa candidature malheureuse au leadership) que Paul Martin n'a pas émis une opinion originale, et qu'il s'est abstenu de se prononcer sur tout ce qui ne concernait pas les Finances.

Tout ce que l'on sait, au-delà des clichés dont sont fabriqués ses rares discours, c'est qu'il veut financer les municipalités, qu'il ne croit pas au déséquilibre fiscal, qu'il entend se rapprocher des États-Unis, et qu'il n'est pas enchanté d'hériter des dossiers du mariage gai et de la légalisation de la marijuana. Il n'y a donc qu'à attendre...

## | RÉPLIQUE |

## Une critique mal reçue

WAH KEUNG CHAN

L'auteur est éditeur et rédacteur en chef de *La Scena Musicale* (LSM).

J'AI ÉTÉ ÉTONNÉ de lire certains commentaires trompeurs et inexacts de M. Claude Gingras dans sa critique du 18 septembre du deuxième gala-bénéfice de *La Scena Musicale*.

En ce qui a trait au concert lui-même, M. Gingras écrit : « le « gala » (terme galavaudé s'il en est !) », laissant ainsi entendre que l'emploi du mot « gala » par LSM pour parler de son événement du 17 septembre était incorrect. D'après le *Robert*, un gala est « une grande fête, souvent de caractère officiel ». Cela décrit assez bien le concert-bénéfice de LSM. En fait, dans le calendrier en ligne de LSM des événements de musique classique au Canada, on peut facilement trouver une bonne cinquantaine de concerts appelés « galas », proposés par autant d'organismes qui se donnent aussi le droit de faire chaque année une « grande fête de caractère officiel ».

M. Gingras se désole également de la minceur de la soirée de LSM, en comparaison avec les galas organisés par l'Opéra de Montréal : « Hélas ! écrit-il, il m'est impossible de dire du bien de leur petite soirée, qui faisait extrêmement pitié à côté du Gala de l'Opéra de Montréal, par exemple. » Il a absolument raison. En vérité, aucune com-

paraison n'est possible et c'est pourquoi on ne devrait pas en faire.

L'Opéra de Montréal est l'un des plus gros organismes culturels au Québec. Or, les fonds recueillis par LSM servent à compenser la disparition du financement gouvernemental (Fonds du Canada pour les magazines). Comme organisme de bienfaisance, LSM a un budget de fonctionnement extrêmement restreint, mais elle poursuit sa mission de promotion de la musique classique. Bien que LSM ait toujours été sous-financée par les différents paliers de gouvernement, elle continue de progresser en grande partie grâce à la générosité de ses nombreux bénévoles qui sont convaincus que le magazine joue un rôle unique dans la culture canadienne.

■ ■ ■

L'exactitude de l'article de M. Gingras est également discutable lorsqu'il affirme que « c'était non plus la Place des Arts mais le Pollack de 600 places, d'ailleurs à moitié rempli seulement, et en bonne partie d'invités ». Doucement ! La grande majorité des personnes présentes au concert-bénéfice (86 %) ont acheté leur billet et bon nombre d'entre elles ont pris le temps d'exprimer leur appréciation de l'acoustique d'une salle aussi intime.

Dernier point, mais non le moindre, M. Gingras se trompe en affirmant que LSM « a le mérite d'être gratuit(e) » et de rejoind-

re un très vaste public ignorant tout de la musique classique ». *La Scena Musicale* rejoint en effet un large public grâce à ses 42 000 exemplaires et un sondage mené auprès de son lectorat révèle que 80 % de ses lecteurs sont des musiciens ou d'autres personnes qui possèdent une connaissance moyenne ou solide de la musique classique. La contribution de LSM est importante et valable tant dans la communauté de la musique classique que parmi les nouveaux venus, l'auditoire de demain. En fait, le musicologue et écrivain Jean-Jacques Nattiez a écrit dans une lettre d'appui à LSM que « si *La Scena Musicale* n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

Ses années d'expérience nous permettent de considérer M. Gingras comme un journaliste et critique chevronné possédant une vaste connaissance de la musique classique. Néanmoins, je me suis senti tenu de riposter à certains des commentaires formulés dans sa critique pour rétablir les faits. J'ai aussi été inspiré par la tradition de qualité que, autant que je le sache, *La Presse* désire préserver. Je laisse à d'autres lecteurs le soin de répliquer aux observations plus personnelles de M. Gingras, notamment sa description de l'événement de LSM comme étant un « *freak show* », son commentaire sur la corpulence d'un artiste et sa référence à une autre artiste comme la « madame d'Albanie ».



## Solutions d'imagerie numérique Sony

### Moyens de connexion insurpassables

La saisie et le partage des souvenirs sont désormais simplifiés, grâce à la ligne complète de solutions d'imagerie numérique de Sony. L'appareil photo numérique Cyber-shot® de Sony, doté d'une réponse rapide, d'un démarrage instantané, et d'une durée d'obturateur raccourcie, vous apprêtera pour toute occasion ! Grâce à l'autonomie prolongée du système de batterie STAMINA<sup>mc</sup>, inclus

dans nos appareils photo et caméscopes numériques, vous serez en mesure de saisir toute l'action. Et, pour assurer que vos souvenirs demeurent aussi vifs et éclatants, le DXP (Digital Extended Processor)\* 14 bits saisit chaque reflet, ombre et nuance. Une fois la prise de vues terminée, partagez vos souvenirs facilement avec le support amovible Memory Stick® ; il suffit de le retirer de

l'appareil photo et de l'insérer dans l'entrée Memory Stick de votre ordinateur VAIO® de Sony ou imprimante photo numérique Sony. Les solutions d'imagerie numérique de Sony vous disposent du choix d'expédier par courriel, d'imprimer ou de visualiser vos photos. Quel que soit votre choix, une chose est sûre ; avec cet éventail de possibilités photographiques, vous ne manquerez plus l'occasion.

\*Dans certains modèles.

Maison Sony

Future Shop

DUMOULIN

L. L. LOZEAU

STEREO PLUS

BRAULT &amp; MARTINEAU

CENTRALE Audio Video



Cyber-shot

Digital Handycam™

MEMORY STICK PRO

MEMORY STICK

©<sup>mc</sup> Sony, Cyber-shot, Handycam, STAMINA, Memory Stick, le logo Memory Stick et VAIO sont des marques de commerce de Sony. Carl Zeiss est une marque de commerce de Carl Zeiss. Les images sur écrans ACL sont simulées. Les caractéristiques et les spécifications sont sujettes à changer sans préavis. SEO.

Pour plus d'information sur les produits, visitez [www.fr.sonystyle.ca](http://www.fr.sonystyle.ca)